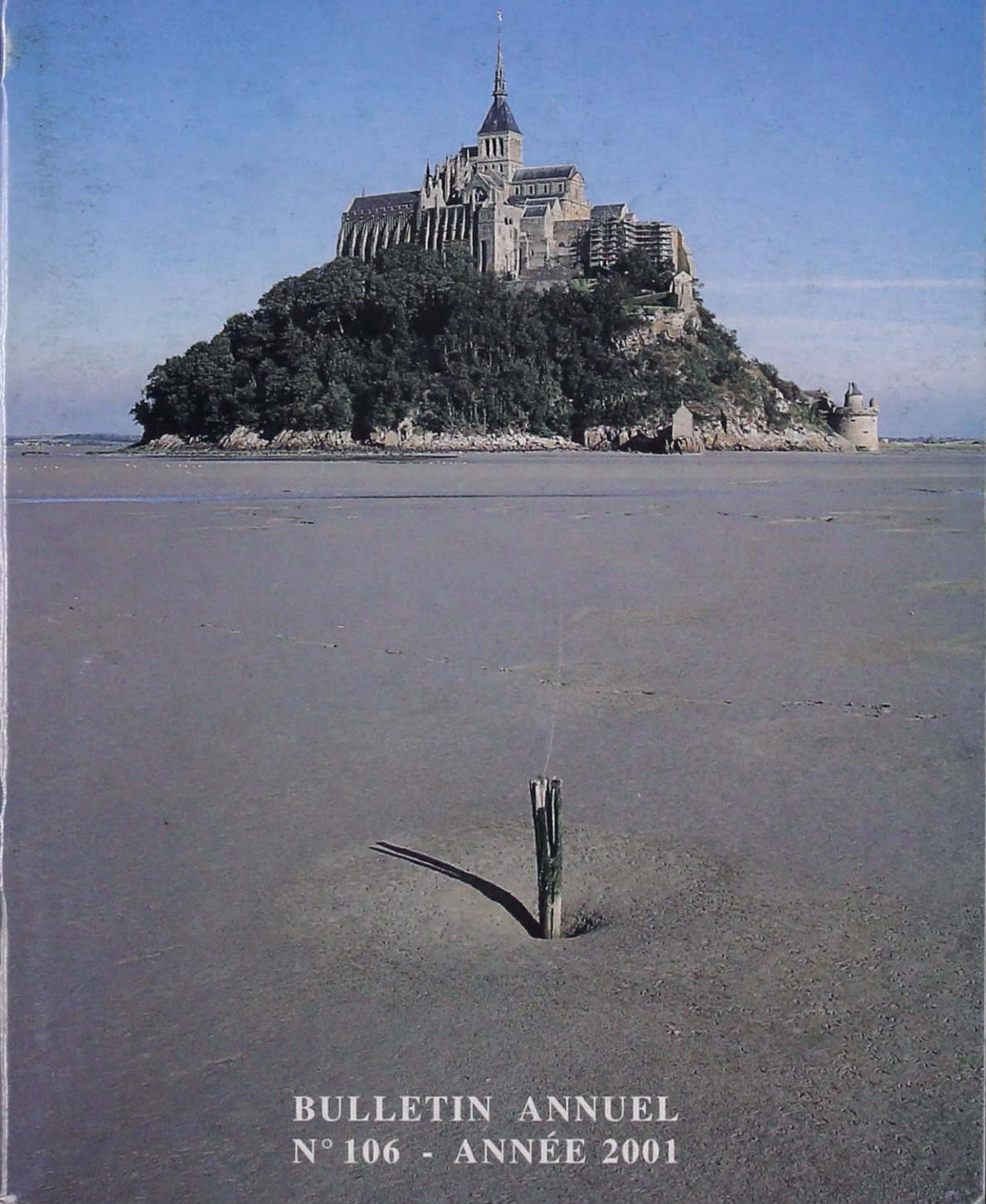


LES AMIS
DU
MONT-SAINT-MICHEL



BULLETIN ANNUEL
N° 106 - ANNÉE 2001

LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL

B.P. 9

50170 LE MONT SAINT-MICHEL

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

1

ISSN 1144-4967

**Les Amis
du
Mont-Saint-Michel**

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
(Décret du 16 avril 1918)

Siège social : **50170 LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche)**
BOITE POSTALE : N° 9

Bulletin annuel n° 106 - Année 2001

**LE COMITÉ D'HONNEUR
DES « AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL »**

Notre Association s'est dotée d'un Comité d'Honneur composé de personnalités qui veulent maintenir l'insularité du Mont et sauvegarder la beauté de ce monument unique.

Sous la présidence de M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ, Président d'Honneur de notre Association, ce Comité fait part de ses réflexions et intervient chaque fois qu'il le juge opportun.

Personnalités composant le Comité :

- M. le général André BIARD
- M. André CASTELOT, historien
- M. Victor CONVERT, président du conseil d'administration de l'Institut national d'études de la sécurité civile
- M. Alain DECAUX, de l'Académie française
- M. Maurice DRUON, Secrétaire perpétuel de l'Académie française
- M. Jean DUTOURD, de l'Académie française
- M. Jean FAVIER, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- M. Pierre LEMOINE, Inspecteur général honoraire des Musées de France
- M. Michel NORTIER, Conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque nationale
- M. Jean d'ORMESSON, de l'Académie française
- M. Bertrand POIROT-DELPECH, de l'Académie française
- M. René REMOND, de l'Académie française, président de la Fondation nationale des sciences politiques
- M. Michel REULOS, Conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris
- Le Père Bruno de SENNEVILLE o.s.b.
- M. le général Jean SIMON, Grand Chancelier de l'ordre de la Libération

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Président d'Honneur : M. Gérard COLMAIRE

Bureau : Président : M. Jacques LUCAS
 Vice-Présidents : M. Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE
 M. Jean MINGASSON
 Secrétaire général : M. Henry DECAËNS
 Secrétaire général adjoint : M. Hervé ROBILLIARD
 Trésorier : M. René BESSON

Membres : Mme Antoinette ABADIE
 Mme Marie-France EPRON
 Père André FOURNIER
 M. Yann LE MOUEL
 M. Alain L'HOMER
 M. André NEMO
 M. Yves OZANNE

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

Henri VOISIN,
 Secrétaire général de 1911 à 1945, nommé Président fondateur de l'Association en 1937

Paul DESCHANEL : 1911-1912
 de l'Académie française, Président de la Chambre des députés (1898-1902 ; 1912-1920), Président de la République (1920)

Léon BÉRARD : 1913-1921
 de l'Académie française, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts (1912-1913),
 Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1919-1920 ; 1921-1924),
 Ministre de la Justice (1931-1932 ; 1935-1936)

Joseph LEVATOIS : 1921-1937
 Avocat à la Cour de Paris

Paul LABBÉ : 1937-1940
 Secrétaire général, puis vice-président de l'Alliance française

Maxime LAIGNEL-LAVASTINE : 1946-1955
 Médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine

Francis AMBRIÈRE : 1955-1969
 Écrivain et journaliste

Joseph LE CLERC : 1969-1989
 Directeur d'un Syndicat patronal

M. Gérard COLMAIRE : 1989-1995, Président d'honneur
 Conseiller en entreprise

Réunion du samedi 30 septembre 2000

Allocution de Jacques Lucas

Chers Amis,

Saluons particulièrement monsieur le préfet Victor CONVERT, membre de notre Comité d'honneur, qui nous fait l'honneur de sa présence.

Je salue également la présence de :

M. Pierre AGUITON, vice-président du Conseil régional,
 M. LARIVIÈRE, conseiller général,
 M. Jean-Pierre MORELON, chef de projet pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel,
 M. Jean-Claude LEFEUVRE, professeur au Muséum national d'histoire naturelle.

J'ai reçu les excuses de :

M. JOZEAU-MARIGNÉ, président de notre Comité d'honneur,
 M. le Préfet de la Manche,
 Mgr FIHEY, évêque de Coutances et d'Avranches, retenu par la canonisation du bienheureux Auguste Chapdeleine,
 M. René GARREC, président du Conseil régional de Basse-Normandie,
 M. HALBECQ, vice-président du Conseil général de la Manche, retenu par le colloque de Cerisy-la-Salle,
 M. Michel NORTIER, membre de notre Comité d'honneur,
 M. Pierre BOUET,
 Mme Catherine BOUGY,
 Mlle Jeanne POTIER,

et divers amis qui m'ont écrit avec beaucoup de délicatesse. Certains ne peuvent plus venir en raison des difficultés que représentent pour eux les "degrés" qu'il convient de monter. Merci de veiller à renouveler et rajeunir les adhérents en parlant de l'Association autour de vous.

Nous aurons une pensée toute particulière pour les adhérents qui nous ont quittés depuis notre dernière réunion, en particulier pour Jacques LEPOUTRE, décédé au cours du mois d'août dernier.

Relations avec l'Université

Nous y tenons essentiellement car là réside la base des relations culturelles. Au mois de mars 1999, M. Pierre BOUET, enseignant de l'université de Caen où il dirige l'Office universitaire d'études normandes, nous a fait une communication passionnante sur la *Revelatio ecclesiae sancti michaelis* (814-840), *id est* l'histoire de la création du Mont selon la volonté de saint Michel.

Je vous avais annoncé qu'il avait pris des contacts avec d'éminents collègues européens et particulièrement italiens afin de préparer le colloque de Cerisy de l'an 2000. Il envisageait que des "liens de charité" soient renoués entre les trois grands sanc-

tuaires créés au Moyen âge, déjà visés par la *Revelatio*, le Monte San Angelo, c'est-à-dire le Mont Gargan, la Sacra de Saint-Michel dans le Val de Suse et notre Mont-Saint-Michel. Ces "liens de charité", de façon plus moderne, ces jumelages, n'ont pu aboutir pour diverses raisons financières et administratives notamment.

Le colloque de Cerisy se tient sur ce thème depuis mercredi de la présente semaine et une journée, celle du vendredi 29 septembre, jour de la Saint Michel, s'est décentralisée au Mont. Nous avons pu, au moins quelques-uns d'entre nous, suivre les séances et communications d'éminents professeurs français et italiens, et nous avons visité l'abbaye sous la conduite éclairée de nos amis Henry DECAËNS et François SAINT-JAMES.

Les événements de l'année

Une fois de plus, je suis contraint de rappeler que notre Association, reconnue d'utilité publique, est laïque, c'est-à-dire indépendante de toute connotation religieuse, philosophique et, évidemment, politique au sens partisan du mot ; mais elle ne peut laisser de côté le fait que le Mont est le témoignage de la foi de nos aïeux. Ce n'est pas un château-fort ordinaire ; c'est une abbaye fortifiée vouée à saint Michel. Jusqu'à la Révolution, le seigneur des lieux était le Père abbé. L'architecture est tout entière destinée à attirer le regard vers le haut, donc vers le Ciel. La dimension spirituelle est indissociable du monument auquel notre Association est attachée. Ce fut l'un des fils conducteurs de la communication que M. ZOUAIN, directeur-adjoint du Patrimoine à l'U.N.E.S.C.O., nous a faite à l'assemblée générale de mars dernier ; pour lui, cette dimension spirituelle est une évidence, voire une vérité première. Je tenais à rappeler ce principe. Je souhaite que le Centre des monuments nationaux, qui remplace la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, sache s'en souvenir.

Les Amis du Mont-Saint-Michel ont été en 1966 la cheville ouvrière des manifestations du millénaire de l'installation des moines bénédictins. L'essentiel du rayonnement de cette merveille qu'est le Mont est dû à ces moines, d'abord sur le plan religieux, précisément avec les pèlerinages et leur corollaire les chemins de Paradis ; sur le plan économique avec le développement des riches domaines appartenant à l'abbaye mère, ainsi le prieuré d'Ardevon que nous avons visité récemment mais surtout le terroir de Bretteville et de Verson près de Caen ; sur le plan intellectuel avec l'importante production de manuscrits, avec les recherches scientifiques (Ms 235), avec les "intellectuels" comme nous dirions maintenant et notamment le fameux Robert de Torigni qui fut un grand abbé mais aussi un diplomate et un érudit ; sur le plan architectural enfin car, sans le génie des moines bâtisseurs, nous ne serions pas réunis dans cette salle d'audience appelée Belle Chaise. Notre œil ne serait pas comme aimanté par la vue du Mont lorsque nous nous en approchons avec une émotion toujours renouvelée. En résumé, je dirai que ces grands anciens sont indissociables du monument et de l'humanité qu'ils ont mise dans ces pierres austères et humides. Ce sont les premiers, mais les plus grands Amis du Mont-Saint-Michel quoique puisse en penser le trésorier ! Saluons ici le Père FOURNIER, bénédictin de l'an 2000 qui prolonge leur présence.

Les menaces

La Révolution a remplacé le Mont-Saint-Michel par le *Mont Libre* ! Les moines qui restaient ont dû chercher fortune ailleurs. Les manuscrits ont été jetés par dessus les remparts, mais heureusement bien conservés par la ville d'Avranches. Les bâtiments destinés à la prière et à la vie des moines ont été transformés en une prison particulièrement sévère. La "pyramide de l'Occident" est comparée à un "crapaud dans un reliquaire" par Victor Hugo.

Un essai de réimplantation de religieux a été tenté au milieu du XIX^e siècle avec des missionnaires diocésains venus de Pontigny (et la boucle est bouclée avec le colloque de Cerisy qui est lui-même issu de Pontigny).

Mais il fallait refaire tout le clocher de l'église et construire la flèche. Le Mont est devenu un monument vide et sans âme, un "monument historique" comme il en existe beaucoup d'autres, superbe, visité et phare du tourisme, mais mort !

Le retour des bénédictins à l'occasion du millénaire a montré l'intérêt de la présence monastique. Celle-ci a pu se pérenniser grâce à la force de conviction, certains diraient la foi qui en est le synonyme, du Père Bruno de SENNEVILLE. Les logis abbatiaux sont actuellement habités, et remis en état, donc consolidés. Les offices religieux sont célébrés et saint Michel peut être solennisé dans l'église abbatiale au printemps et à l'automne.

Seulement, les religieux ne sont plus que trois résidents permanents : le Père André FOURNIER, le Père François LANCELOT, dont le nom seul est tout un programme, et la sœur Marie-Thérèse. L'avenir de la communauté s'est donc posé à ses membres et, en accord avec Mgr FIHEY, il a été décidé que la présence des religieux actuels cesserait au printemps prochain. C'est évidemment avec beaucoup de tristesse que je vous annonce cette nouvelle. Ils doivent être remplacés par des religieux des fraternités monastiques de Jérusalem. Mais je laisse la parole au Père FOURNIER pour vous en dire plus. Souhaitons que l'Administration ne profite pas de l'occasion pour relâchiser activement le Mont.

Informations diverses

Nous avons souhaité que la vie de notre Association soit elle-même diversifiée et renouvelée. Nous vous avons donc proposé de sortir des limites des remparts du Mont-Saint-Michel pour côtoyer son frère déchu, Satan, et l'empreinte de ses pieds au Mont Dol. Mais préalablement, nous irons visiter le cathédraloscope et la cathédrale de Dol. Il faut croire que l'idée est bonne car nous avons plus d'inscrits que d'habitude aux diverses manifestations de la journée. Que notre ami Hervé ROBILLIARD, nouveau Secrétaire général adjoint, et cheville ouvrière de la préparation de cette sortie, soit ici remercié.

Exposition "Les ailes de Dieu"

Voilà qui nous encourage à vous proposer au cours de l'automne prochain la visite de l'exposition consacrée à saint Michel au Musée de Caen. Elle est intitulée : *Les ailes de Dieu : messagers et guerriers ailés entre Orient et Occident*. Cette exposition est actuellement présentée en Italie, en liaison avec le colloque de Cerisy.

Relations Normandie - Sicile

Des liens de charité de plus en plus nombreux se nouent entre l'Italie du sud et la Sicile d'une part, la Basse-Normandie et la Manche d'autre part. Saluons cet effort, d'abord culturel, mais qui doit déboucher sur des liens d'amitié et des relations économiques entre les cousins normands du nord et du sud. Sachez que les jeunes bas-normands qui sont allés à Rome pour les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) ont commencé leur séjour en Italie par la Sicile.

Musée des manuscrits

La décision a été prise de créer un musée des manuscrits à Avranches. Il sera financé par l'Etat, la région, le département et la ville. Une chargée de mission a été nommée pour concrétiser le projet ; elle a commencé à travailler.

Bilan financier

Ne soyez pas inquiets, il est bon. Je rappellerai simplement que depuis fort longtemps, la carte d'adhérent changeait au 1er septembre, tandis que le bilan portait sur l'année civile. Nous avons décidé de faire coïncider les deux dates, de telle sorte que l'année de cotisation se termine le 31 août ; il est donc facile de savoir si l'on est à jour, en regardant le millésime de sa carte. Je donne cette précision car j'ai cru noter quelques imprécisions dans l'esprit des adhérents à l'occasion du récent appel pour 2001.

Le rétablissement du caractère maritime

Depuis un an, nous avons vu évoluer favorablement les travaux tendant à rétablir le caractère maritime du Mont. M. MORELON, chef de projet, nous a longuement expliqué le programme lors de la réunion de septembre 1999. Je tiens encore à le féliciter de ses explications, de la précision des plans, des tableaux et de l'effort de vulgarisation effectué tous azimuts. Je tiens également à le féliciter officiellement de sa nomination au rang d'officier de la Légion d'honneur. J'ai eu le plaisir de lui dire, lors de la cérémonie de remise de la rosette, combien notre Association était heureuse du travail réalisé par la Mission Mont-Saint-Michel. Je lui renouvelle toutes nos félicitations.

Libre accès au Mont

Je profite de ce que je parle de la Mission Mont-Saint-Michel pour faire part de ma surprise au cours de l'été lorsque j'ai lu à deux reprises dans la presse locale la position d'une Association sœur. Il ne peut être envisagé une seconde par notre Association en général, ni par son président en particulier, que le Mont puisse être réservé à certains et que son accès soit limité. D'abord le Mont est une Commune de plein exercice et il n'est pas envisageable de limiter l'accès à une commune sans menacer le droit fondamental de tout citoyen d'aller et venir. Ensuite et surtout, nous aimons le Mont et nous voulons pouvoir faire partager notre amour avec le plus grand nombre, ce qui suppose d'abord que chacun puisse le connaître et donc le visiter.

C'est donc dans un esprit positif qu'il faut envisager l'afflux de plus en plus important de touristes. C'est plus par l'enseignement que par l'interdit qu'il faudra régler les

flux. Dans cet esprit, nous persistons à souhaiter l'installation d'un point d'accueil et d'information près de la gare de la future navette. Il faut également un plan et des renseignements pratiques, en plus du ticket de transport, sur la dangerosité de la baie.

L'avenir

La presse s'est fait l'écho des décisions prises pour poursuivre le projet de rétablissement du caractère maritime. Le programme technique détaillé est adopté par l'État et peut donc entrer en phase de réalisation. Les concours sont lancés pour le barrage de la Caserne, pour le modèle de train sur pneus, pour l'aménagement du parc de stationnement. La sécurité à l'intérieur du Mont a fait l'objet d'études de la part des services préfectoraux. Une convention a été signée par M. Le Préfet de la Manche, M. le Maire du Mont et M. le Directeur de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites.

Le professeur Lefeuvre

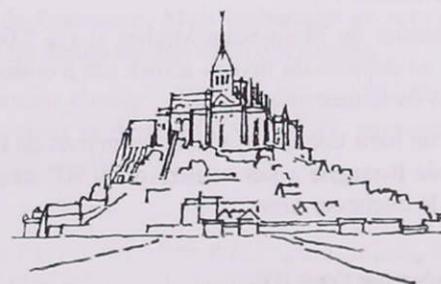
Nous accueillons maintenant Monsieur Jean-Claude LEFEUVRE, professeur au Muséum d'histoire naturelle. Il est aussi, et peut-être surtout en ce qui nous concerne, un expert de la Mission Mont-Saint-Michel en raison de ses connaissances encyclopédiques sur la baie.

Notre auteur préféré, Henry DECAËNS, signale dans le bulletin des Amis du Mont de l'année 2000 la sortie de son dernier ouvrage : *La baie du Mont-Saint-Michel*. Je suis amusé d'apprendre que la passion du professeur LEFEUVRE pour le Mont et sa baie est née alors qu'il était enfant à Trans, tout près d'ici, et que ce grand scientifique a d'abord été inspiré par la *Fée des grèves* de Paul Féval. Comme il savait déjà que nous irions visiter le Mont Dol cet après-midi, après avoir entendu sa communication, je ne peux résister au plaisir de reprendre la *très véridique mais très horripilante vie* du grand Gargantua citée par notre orateur :

Alors que ce géant s'apprêtait à traverser la baie, il dut secouer sa chaussure pour se séparer de trois cailloux importuns. C'est ainsi qu'apparurent le Mont Dol, le Mont Tombe et Tombelaine !

Je suis très heureux de pouvoir lui céder la parole.

Jacques LUCAS



Compte rendu de la réunion du 30 septembre 2000 au Mont-Saint-Michel

Au cours de son intervention, publiée ci-dessus, Jacques LUCAS a donné la parole au Père André FOURNIER, au professeur Jean-Claude LEFEUVRE et à Philippe UNTERREINER.

Le Père André FOURNIER a tout d'abord rappelé qu'il n'y avait rien de triste dans leur départ. En effet, ce qui est important, c'est que la vie spirituelle puisse continuer dans l'abbaye. Or nous vivons dans l'espérance depuis que les fraternités monastiques de Jérusalem ont accepté de venir au Mont.

Les trois membres de l'actuelle communauté ne pouvaient plus faire face à toutes les tâches d'une vie culturelle. Le Père André a contacté les Bénédictins en se rendant au congrès des abbés ; mais on lui a répondu qu'il n'y avait pas de fondation possible au Mont. Sollicitées ensuite, les Fraternités monastiques de Jérusalem, déjà installées à Vézelay et au Thoronet, ont donné leur accord ; un chapitre général s'est tenu en juillet 2000 au Mont. Les frères et sœurs de la nouvelle communauté arriveront l'an prochain.

Le sort des deux frères est déjà réglé ; le père François et le père André doivent s'installer dans la maison du pèlerin, près de l'église paroissiale. En revanche, le sort de sœur Marie-Thérèse n'est pas encore réglé ; on lui recherche une maison sur les rives de la baie d'où elle pourrait animer un centre de recherche michélien.

Le professeur Jean-Claude LEFEUVRE est intervenu ensuite pour défendre l'idée d'une gestion raisonnée de la baie du Mont-Saint-Michel, en concertation avec les Bretons et les Normands. Le Couesnon constitue une frontière naturelle entre les deux provinces. Mais il est prévu que des Maisons de la baie soient réalisées sur l'ensemble de la baie. A ce jour, il y en a trois en Normandie, à Genêt, à Courtils et à Vains ; il n'y en a pas encore en Bretagne.

Depuis qu'il est en poste au Muséum d'histoire naturelle, Jean-Claude LEFEUVRE est chargé de s'occuper des marais de l'Ouest dont l'environnement a changé depuis 20.000 ans. Un immense glacier recouvrait alors le nord de l'Europe et des États-Unis. Le réchauffement climatique a fait fondre ce glacier, ce qui a provoqué une augmentation du volume des océans dont le niveau s'est élevé d'environ cent mètres. Avant le réchauffement, la Seine se jetait au large du Finistère dans l'océan atlantique ; elle avait comme affluent la Tamise !

La mer est arrivée autour du Mont-Saint-Michel, il y a 7.000 ans BP.¹ Elle était encore à quinze mètres au-dessous du niveau actuel. On a ensuite assisté à des avancées et à des régressions de la mer.

Il y a 2.000 ans BP, un banc coquillier a isolé les marais de Dol. Pour les protéger plus sûrement, un duc de Bretagne a fait construire au XI^e siècle une digue appelée aujourd'hui la digue de la duchesse Anne.

¹ Before present, la référence au présent étant l'année 1950.

Depuis que la mer a envahi la baie, quinze mètres de sédiments s'y sont déposés ; cela constitue, selon Claude Larssonneur, le plus beau prisme sédimentaire du monde. Cela a bien entendu tenté ceux qui souhaitaient récupérer des polders mais ils étaient gênés par les divagations des rivières dans la baie. C'est pour cette raison que Mosselman a fait endiguer le Couesnon au milieu du XIX^e siècle ; cela a permis de construire ensuite jusqu'en 1933 les digues protégeant les 2.000 ha de polders.

Un million et demi de m³ de sédiments se déposent tous les ans dans la baie. Des marais salés se mettent ainsi en place ; on en compte vingt-cinq ha de plus par an et la baie constitue les plus importants marais salés d'Europe qui soient d'un seul tenant.

On ne doit pas se focaliser uniquement sur la sédimentologie. La baie est un centre de production d'huîtres très important : 6.000 tonnes d'huîtres creuses et 1.000 tonnes d'huîtres plates par an. On y produit aussi 10.000 tonnes de moules de bouchots. De plus la baie est une nursery pour de nombreux poissons comme les plies, les soles et les bars. Et 17.000 moutons pâturent les marais salés. Grâce à l'extension de l'herbe à moutons, la puccinellie, les oies bernaches et les canards siffleurs viennent y passer l'hiver. En cas d'hiver rigoureux, la baie sert d'accueil à d'autres espèces ; c'est très important pour le patrimoine ornithologique européen.

Les marais salés participent aussi au développement de microalgues, les diatomées, dont se nourrissent les huîtres, les moules, et des invertébrés qui sont eux-mêmes consommés par les oiseaux et les poissons. Il est donc essentiel de bien gérer les marais salés. Ce sont en effet les moutons qui favorisent le développement de la puccinellie dont se nourrissent les bernaches et les canards siffleurs. Les marais salés produisent aussi la nourriture des poissons et des crustacés. Réduire les marais salés pour développer l'agriculture se ferait donc au détriment de la pêche en baie.

L'équilibre est finalement très fragile. Ainsi la suppression des prairies permanentes des polders depuis 1961 a entraîné la disparition des oies rieuses dans la baie. Si l'on veut préserver l'équilibre écologique de la baie, il faut l'étudier et la traiter globalement. Pour vivre, la baie a besoin d'avoir une dimension sans partage entre la Normandie et la Bretagne.

Pour finir, Philippe UNTERREINER a dit quelques mots du nouveau barrage de la Caserne qui, pense-t-on, redonnera au Couesnon la puissance hydraulique lui permettant de dégager les abords du Mont-Saint-Michel. L'ouvrage sera construit à trente mètres en aval du barrage actuel. Il aura 120 mètres de large et sera muni de huit vannes de dix mètres, orientées vers l'amont pour que la mer puisse à nouveau remonter dans le lit du Couesnon. Mais ce barrage ne sera heureusement pas trop visible car sa hauteur ne dépassera pas celle des digues.

L'équipe est désormais choisie : BRL ingénierie, Luc WEIZMANN, architecte, Denis CARLIER, ingénieur, et Bertrand LANCTUIT, paysagiste. Le barrage doit être efficace et bien s'intégrer au site.

H.D.

Assemblée générale du 7 mars 2001

Rapport moral présenté par le Président

Je voudrais tout d'abord excuser un certain nombre de personnalités :

M. Lionel JOSPIN, Premier ministre,

M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ, président de notre Comité d'Honneur,

Le général Jean SIMON, grand chancelier de l'ordre de la Libération, qui dit être "tout à fait pour la présence de moines sur le Mont",

M. René GARREC, président du Conseil régional de Basse-Normandie,

M. Jean-François LEGRAND, sénateur, président du Conseil général de la Manche,

M. TIZON, ancien sénateur, qui estime "de par le caractère sacré qui est celui du Mont-Saint-Michel, tout à fait normal d'y maintenir une présence religieuse en permanence",

Mme Elisabeth GAUTIER-DESVAUX, directrice régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie,

M. Jean-Pierre MORELON, chef de projet pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel,

M. Philippe UNTERREINER, chef de la Mission Mont-Saint-Michel,

M. Henry DECAËNS, secrétaire général de notre Association, retenu par un deuil dans sa famille.

Traditionnellement, l'assemblée générale, qui se tient au printemps à Paris, est l'occasion de procéder au renouvellement de la moitié du Conseil d'administration. Nous le ferons un peu plus tard.

Mais c'est aussi l'occasion de faire le bilan des réalisations, de faire le point sur la politique de l'Association, de faire des projets, de déterminer les grandes options qui doivent être les nôtres afin que vos représentants puissent agir en fonction de vos souhaits redéfinis.

Le bilan

Voici un an, je vous avais fait part de notre souci de montrer notre ouverture d'esprit et notre curiosité pour tout ce qui "tourne" autour du Mont et de l'Archange, son saint tutélaire.

Nous avons consacré l'après-midi de la réunion d'automne à la visite du Cathédraloscope de Dol. La centaine de participants est la preuve de l'intérêt que cette visite a suscité. Merci de cet encouragement.

Le 2 décembre 2000, nous avons visité à Caen les deux sites de l'exposition "Sous les ailes de Dieu", exposition réalisée par des Italiens et des Normands. Là encore, nous étions assez nombreux ; je vous en remercie également.

Dans le cadre de la diversification de nos centres d'intérêts liés au Mont-Saint-Michel, je vous avais annoncé qu'Avranches avait pris la décision de principe de créer le premier musée des manuscrits qui soit en France, grâce aux deux cents manuscrits du Mont conservés à la mairie. Mme Agnès BABOIS, chargée de mission recrutée pour la mise en place de ce musée, vous dira tout à l'heure où en sont les études.

Ensuite, M. François GUILLET, qui vient de publier sa thèse sur la *Naissance de la Normandie : genèse et épanouissement d'une image régionale en France : 1750-1850*, nous parlera de ses recherches. J'en ai parcouru plusieurs chapitres, en fonction de mes curiosités personnelles ; j'ai pu relever quelques passages concernant le Mont qui sont tout à fait passionnants dans le cadre de nos préoccupations actuelles. Nous y reviendrons plus tard.

Mais je voudrais vous parler d'abord de notre sujet d'inquiétude actuel : **la présence permanente de religieux au Mont**. J'ai déjà eu l'occasion de le dire à presque toutes nos réunions : notre association, reconnue d'utilité publique, est laïque. Son objet, défini par nos statuts, tend à conserver le caractère maritime du site, ses caractères historique et artistique.

Le caractère maritime est pris en compte par les pouvoirs publics et par la Mission Mont-Saint-Michel. Les études avancent régulièrement. Le dossier mis à la disposition du public a pu être consulté. L'élément nouveau par rapport à nos précédents rendez-vous est le choix de l'arrivée au Mont par un gué. Je remercie M. UNTERREINER et M. MORELON de l'envoi d'une cassette vidéo qui résume bien la situation (voir supra, dans la bibliographie 2001).

Consacrons-nous ce soir plutôt aux problèmes posés par les caractères historique et artistique du Mont. Je m'appuierai d'abord sur l'ouvrage de M. François GUILLET pour illustrer ces deux caractères ; il m'apparaît indispensable, surtout ce soir, de m'appuyer sur l'ouvrage d'un historien pour parler d'histoire !

Le caractère historique

Aux yeux de Taylor et Nodier, dans les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, "La valeur d'un édifice ne tient pas tant à ses qualités architecturales qu'à sa capacité à émouvoir le spectateur et à lui permettre de se plonger dans l'histoire."¹

Parmi les "touristes" de l'Ancien Régime, François GUILLET cite "François Marlin, homme des Lumières, très défiant envers l'Église." A la fin du XVIII^e siècle, cet intellectuel n'a passé que trois heures au Mont et ne trouve que peu de choses à dire : "Cette roche n'est habitée que par des cabarettiers et de petits marchands."² Il aurait dû monter plus haut et dépasser le village !

A cette époque, qui précède la Révolution, le Mont est encore un lieu de pèlerinage ; ni son site, ni son architecture ne suscitent de commentaires enthousiastes.

Retenons tout de même deux choses : c'est l'époque de la construction de la façade actuelle de l'église abbatiale ; et surtout le Mont est toujours un lieu de pèlerinages. Qui sont les pèlerins ? Ce sont bien sûr des chrétiens qui continuent de fréquenter les Chemins de Paradis.

¹ Cité par François Guillet, *Naissance de la Normandie : genèse et épanouissement d'une image régionale en France : 1750-1850*, p. 322.

² Ibid. p. 387.

Pour la période postérieure à la Révolution, François GUILLET cite notre ami Henry DECAËNS. Celui-ci rappelle que le Mont a continué à être visité, bien qu'il ait été transformé en prison de 1793 à 1863 ; parmi les visiteurs, on doit tout spécialement retenir les noms de Viollet-le-Duc et de Victor Hugo.¹

Charles Nodier, dans son roman, *La fée aux miettes*, paru en 1832, donne une description romantique de la baie et du Mont, pleine d'enseignements pour M. MORELON :

"Les grèves du Mont-Saint-Michel, alternativement couvertes et délaissées par les eaux, ont cela de particulier qu'elles changent tous les jours d'aspect, de forme et d'étendue, et que le sable menu dont elles sont composées conserve l'apparence des récifs et des bas-fonds de la mer, avec toutes les embûches de cet élément, de sorte qu'elles ont en son absence leurs vagues, leurs écueils et leurs abîmes. Ce n'est pas sans une certaine habitude qu'on peut y marcher hardiment sans s'exposer, jusqu'au rocher pyramidal sur lequel saint Michel a permis à l'audace des hommes de bâtir son église miraculeuse. Si un voyageur inexpérimenté s'égare de quelques pas, le sable trompeur le saisit, l'aspire, l'enveloppe, l'engloutit, avant que la vigie du château et la cloche du port aient eu le temps d'envoyer le peuple à son secours. Cet horrible phénomène a quelque fois dévoré jusqu'à des vaisseaux abandonnés par le reflux".²

Il décrit aussi les pêcheurs à pied avec des comparaisons qui devraient faire réfléchir.³ Pendant ce temps, leurs épouses vendaient des chapelets et des médailles.

Balayons maintenant l'histoire du Mont-Saint-Michel pour ne retenir que ce qui relève de son nom. Saint Aubert, évêque d'Avranches, reçoit en 708 la *revelatio* de saint Michel lui-même et la mission d'aller construire un lieu de prière sur le Mont. Des ermites, puis des chanoines y vivent deux siècles et demi. A partir de 966, les bénédictins construisent le monument que nous connaissons et y vivent sans discontinuité jusqu'à la Révolution. Puis, durant soixante-dix ans environ, le Mont-Saint-Michel devient le *Mont Libre* et est transformé en prison politique et de droit commun. Je ne suis pas certain qu'il s'agisse là de la période la plus glorieuse de sa longue histoire, et qu'il y ait lieu d'en tirer des enseignements. Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, des religieux venus de l'abbaye de Pontigny, dans l'Yonne, s'installent dans l'abbaye durant une vingtaine d'années. L'album photographique que nous avons acquis rassemble des clichés pris vers 1870 par l'un de ces religieux.

Ensuite, la place est laissée aux architectes qui entreprennent de refaire la tour centrale et de construire la flèche qui finit si bien le monument. Pendant une centaine d'années, les bâtiments sont totalement dépourvus de toute occupation permanente. Des travaux de consolidation ou des fouilles sont réalisés. Après la dernière guerre, M. FROIDEVAUX, fidèle ami du Mont, remet en valeur Notre-Dame-sous-Terre.

Les visites se font sous la conduite d'un guide. Elles s'adressent à des groupes souvent composés de centaines de touristes. Ceux-ci, j'en ai le témoignage émanant de notre ami LE BRIGAND, guide durant les vacances entre 1958 et 1968, regrettent

¹ Ibid., p. 349-350.

² Ibid. p. 478.

³ Ibid. p. 485.

souvent de ne pouvoir assister à un office dans un si bel édifice. En effet, à cette époque, l'église abbatiale ne sert plus aux offices que pour certaines fêtes, en particulier pour le 29 septembre. Mais l'habitude reprend de venir en pèlerinage, notamment à travers les grèves, si bien qu'il a fallu mettre au point une structure de guidage et de mise en sécurité, ce qui n'empêche pas les accidents réguliers qui ne sont pas tous du roman, hélas !

La triste première moitié du XX^e siècle, avec ses deux guerres, n'est guère propice à la remise en vie du monument, pas plus qu'aux travaux de maintien du caractère maritime. L'abbaye survit comme elle peut, c'est-à-dire mal. Elle est merveilleuse mais vide de toute vie, froide et triste. La civilisation des loisirs et le développement du tourisme, malgré tout, font du Mont, mondialement connu, le monument le plus visité de la province française, et donc le plus rentable financièrement...

Le caractère artistique

Nous avons défini notre rôle d'observateurs du caractère artistique du Mont par le maintien de la cohérence dans sa représentation. Cette cohérence ne peut se limiter à l'architecture. Elle concerne tout le Mont-Saint-Michel : ses productions économiques par le développement que ses nombreux fiefs ont favorisé, ses productions artistiques dont l'architecture est l'élément le plus visible, ses productions intellectuelles d'où l'intérêt que nous portons aux manuscrits et à leur mise en valeur, sa dimension religieuse enfin. Il fallait une foi profonde pour construire une abbaye sur un tel site. C'est bien son patron, saint Michel, chef des milices célestes, qui a conduit Jeanne d'Arc de Domrémy à Reims et bouté les Anglais hors de France; ce qui a eu pour effet de redévelopper les pèlerinages d'action de grâce et de remplir les caisses vides pour reconstruire le chœur de l'église de manière aussi merveilleuse et légère.

L'histoire et la raison rendent souhaitables que le Mont conserve son caractère de monument religieux. Le père RIQUET, vice-président des Amis du Mont-Saint-Michel, est à l'origine de la réinstallation de moines bénédictins dans les logis abbatiaux du Mont à l'occasion des fêtes du millénaire. Aujourd'hui, la communauté bénédictine a pris conscience qu'elle ne peut continuer d'assurer, avec trois membres, le maintien de sa mission. Le renouvellement du bail est en cours de négociation. Nous sommes forcément intéressés par l'issue de la négociation puisqu'elle met en jeu "la protection du Mont-Saint-Michel, la conservation de son insularité, de son caractère historique et artistique."

Certains pensent, semble-t-il, qu'il faut maintenir la tradition qui fait du Mont, depuis la Révolution, un simple monument historique et culturel. Le cultuel a disparu. Cette thèse, qui en vaut peut-être une autre, ne va, heureusement pas, jusqu'à refaire du *Mont Libre* une prison. Pour autant, rien n'est plus triste qu'un bâtiment vide.

Dans l'État laïc, mais profondément musulman de Turquie, l'église Sainte-Sophie a d'abord été transformée en mosquée, ce qui l'a défigurée. Elle est aujourd'hui désaffectée ; c'est un bâtiment intéressant, mais triste, vide et sans âme.

Que penser des châteaux de la Loire ? Il ne peut être question, au nom de la défense de la République, d'y faire revenir une Cour itinérante.

Au contraire, au Mont, il est possible, l'histoire la plus récente l'a démontré, de faire vivre une communauté de religieux avec la mission habituelle de toute abbaye : l'accueil, la prière, la célébration des offices ouverts aux fidèles. C'est ce dernier point qui pose le plus de difficultés. Il y a là un certain illogisme car, en dehors de tout esprit de prosélytisme, la présence de moines dans un monument est une chance gratuite de donner vie à celui-ci, de l'animer, d'expliquer par l'exemple pourquoi il a été construit. Permettre à des fidèles, voire seulement à des curieux, d'assister à un office est une chance. Nous en avons profité par hasard à Blois, grâce à des membres des Fraternités monastiques de Jérusalem, déjà installés dans l'église romane de Saint-L'Homer, sous la châteaue royal. La cohabitation de moines et d'une animation culturelle est tout à fait possible et souhaitable. Les deux se complètent parfaitement.

Mme Brigitte HUYGUES de BEAUFOND me rappelle le bonheur qui a été le sien de pouvoir jouer le concerto en mi majeur de Jean-Sébastien Bach dans la crypte des Gros piliers à l'occasion du millénaire, donc en présence des bénédictins venus de Saint-Wandrille et du Bec-Hellouin. Les Heures musicales ont tenu une vingtaine d'années. Les Nocturnes, puis les Imaginaires ont été un franc succès, même s'ils ont quelque peu troublé le silence nocturne des moines.

L'arrivée au Mont

C'est le point qui nous préoccupe le plus ! A marée basse, il n'y a aucun problème : le Mont sera dégagé de la digue et même de la future passerelle sur les deux cents derniers mètres. Ceux qui arrivent pourront jouir de la vue du Mont sans aucun obstacle. A marée haute, il faut pouvoir desservir le Mont (entrer et sortir) quelles que soient les circonstances. M. LABLAUDE, architecte en chef des monuments historiques, a trouvé une solution : la réalisation d'un gué, submersible aux plus fortes marées seulement, sur la partie ouest du terre plein séparant la passerelle du Mont. Ce gué permettra aux touristes de prendre conscience de la hauteur de l'eau, du courant qui circule, des risques de s'aventurer, mais aussi de la beauté du Mont entouré d'eau, de la réalité îlienne du rocher et il donnera l'impression de marcher sur les eaux ! Quant aux services de secours, ils pourront toujours entrer et sortir du Mont car il n'y aura jamais beaucoup d'eau sur ce gué. Cette solution est celle qui enlaidira le moins l'arrivée au Mont.

L'entrée se fera, la plupart du temps, par la porte de l'Avancée ; aux très fortes marées, on utilisera un passage contournant par l'ouest l'actuel office de tourisme.

Votes et élections

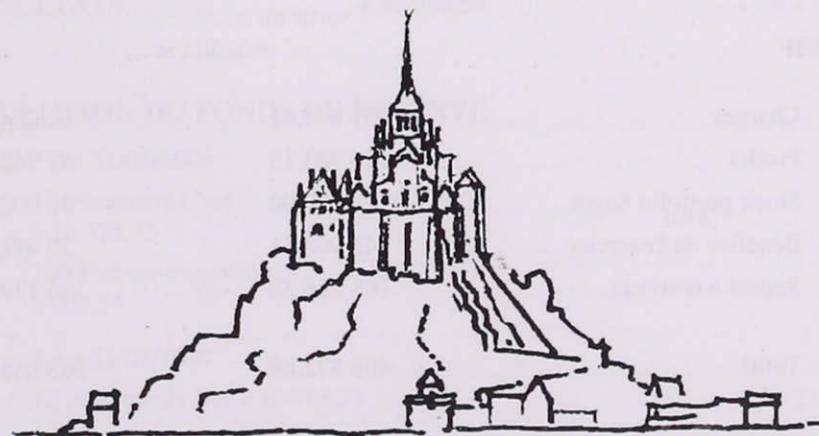
Avant de passer au vote, je donne la parole au trésorier, René BESSON, pour le bilan financier du dernier exercice (publié ci-après dans le présent bulletin).

Je vous demande maintenant un quitus du bilan moral et du bilan financier (ils sont obtenus à l'unanimité des membres présents).

Je vous demande aussi de me donner l'autorisation d'ester en justice pour tirer les conséquences de l'arrêt du Conseil d'État rejetant le pourvoi de la Société des terrasses Poulard et des musées du Mont-Saint-Michel (C.E. 28 juillet 1999, n° 194961) (L'autorisation est accordée à l'unanimité).

Nous devons enfin procéder au renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'administration. Les membres sortants dont les noms suivent sont à nouveau candidats : Mesdames Antoinette ABADIE et Marie-France EPRON, Messieurs René BESSON, Henry DECAËNS, Alain L'HOMER et Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE. En revanche, Hubert GRISON n'a pas souhaité se représenter et François SAINT-JAMES, dont le mandat ne devait être renouvelé que dans deux ans, a préféré donner sa démission du Conseil. Mais nous avons le plaisir de vous présenter deux nouveaux candidats : Yann LE MOUËL et André NEMO. A l'issue du dépouillement des bulletins, je suis en mesure de vous informer que sont élus ou réélus au Conseil d'administration : Antoinette ABADIE, René BESSON, Henry DECAËNS, Marie-France EPRON, Yann LE MOUËL, Alain L'HOMER, Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE et André NEMO.

Jacques LUCAS



**Bilan financier de l'exercice 2000
du 1/09/99 au 31/08/2000**

BILANS

	au 31/08/2000	rappel au 31/08/1999
ACTIF		
- Réalisable		
Banque NSM.....	75 041,94	51 731,67
CCP.....	24 083,72	23 742,72
Caisse d'Épargne.....	12 659,62	12 230,50
Stock portfolio Sagot.....	28 750,00	32 000,00
- Fonds de réserve.....	266 037,40	243 959,25
Total.....	406 572,68	363 664,14
PASSIF		
Charges.....	51 874,61	62 264,93
Profits.....	94 783,15	82 742,48
Stock portfolio Sagot.....	28 750,00	32 000,00
Bénéfice de l'exercice.....	42 908,54	20 477,55
Report à nouveau.....	188 256,38	166 179,18
Total.....	406 572,68	363 664,14

COMPTES DE RÉSULTAT 2000 ET RAPPEL 1999

1/9/99 au 31/08/00 Rappel du 1/09/98 au 31/08/99

- PRODUITS		
Cotisations.....	69 255,00	65 865,00
Produits financiers.....	22 078,15	13 027,48
Vente portfolio..... et gravures	3 450,00	3 850,00
Total.....	94 783,15	82 742,48
- CHARGES		
Frais de personnel.....	7 189,00	14 173,00
Frais de déplacement.....	873,55	8 446,40
Logiciel.....	691,97	1 792,74
Frais de poste.....	10 965,50	12 831,50
Impression bulletin.....	15 827,65	20 628,80
Envoi du bulletin.....	5 412,20	
Impression plaquette.....	3 720,50	
Gestion courante.....	1 054,98	4 392,49
Frais de réunions.....	5 759,26	
Cotisations.....	350,00	
	51 874,61	62 264,93
RÉSULTATS.....	+ 42 908,54	+ 20 477,55
ÉVOLUTION DU FONDS DE RESERVE		
* Au 31/08/2000		
13 placements Net.....	136 829,61	
à 10 525,35		
160 Europe-expansion.....	129 207,79	
à 807,55		
* Au 31/08/1999		
12 placements Net à 10 768,71.....		129 224,52
201 Convex à 544,16.....		114 734,73
Total.....	266 037,40	243 959,25

Commentaires

Cotisations

Leur montant est en très légère augmentation par rapport à 1999.

On a enregistré au cours de l'exercice :

92 cotisations à 150 francs

85 cotisations à 200 francs

127 cotisations à 300 francs et au-delà

6 cotisation à 75 francs

1 cotisation à 50 francs

Mais seulement 311 adhérents ont réglé leur cotisation, alors que le fichier compte plus de 450 membres.

Portefeuille

Le remplacement de Convex par Europe-expansion a permis d'avoir un rendement de 9% de notre portefeuille pendant l'exercice.

Charges

Les frais de fonctionnement, en tenant compte de l'impression du bulletin annuel et de la réalisation de la plaquette présentant l'association, sont très raisonnables.

Résultat

Le résultat est satisfaisant ; il s'élève en effet à 42 908,54 francs, se répartissant à parts approximativement égales entre les économies de gestion et les produits financiers.

Notre fonds de réserve permet d'envisager des actions importantes pour la défense et la protection du Mont-Saint-Michel.

René BESSON



CONSTRUIRE UN MUSÉE À AVRANCHES AUTOUR DES LIVRES MANUSCRITS DE L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL

Avant-propos. Avranches-le Mont-Saint-Michel : une ville et une abbaye liées dès l'origine

L'histoire du monastère est née à Avranches où siégeait l'évêque Aubert. En répondant à l'appel, il bâtit sur le rocher montois ce qui deviendra l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

La tradition attribue à l'évêque d'Avranches, Aubert, la fondation d'un oratoire sur le Mont appelé alors Mont-Tombe. D'après le récit de la *Revelatio*, le sanctuaire est dédié à saint Michel en 708. La copie la plus ancienne de ce texte de la fin du X^e siècle se trouve dans un recueil connu sous le nom d'Histoire du Mont-Saint-Michel. Il rassemble les plus anciens textes relatifs à l'abbaye: *Revelatio, Miracula, Memoriam beati Michaelis,...*

Un siècle et demi plus tard, une seconde version sert d'introduction au cartulaire du Mont-Saint-Michel. Son récit rapporte l'intervention de l'archange dans la fondation du monastère, ses apparitions en songes à Aubert et l'invention des reliques du saint évêque.

Le chef de saint Aubert, toujours conservé, porte la marque d'une trépanation réussie. Depuis le XI^e siècle, elle est interprétée comme la trace visible laissée par le doigt de l'archange.

La dernière apparition de saint Michel à Aubert illustre le texte de la *Revelatio*. L'archange touche du doigt la tempe droite de l'évêque insistant pour la troisième fois sur son rôle de fondateur.

Tradition écrite, reliques et images mettent en scène l'origine du culte montois à saint Michel. Elles témoignent à travers le temps d'une figure prépondérante : l'évêque d'Avranches.

La conservation à Avranches : un patrimoine national et municipal

Après la Révolution, la ville a reçu en dépôt la majeure partie des collections de livres de la célèbre abbaye du Mont-Saint-Michel, ainsi que quelques objets. Une grande partie de la bibliothèque monastique dont deux cent trois manuscrits, la relique du chef de saint Aubert, un reliquaire du chef de sainte Suzanne et une pyxide sont conservés à Avranches. Progressivement, ce fonds s'est enrichi de dons faits à la bibliothèque municipale ou au musée de la ville ; ils représentent principalement des collections locales : objets, dessins, gravures et peintures.

Présentation actuelle

La bibliothèque du fonds ancien

Les livres anciens sont conservés au second étage de l'hôtel de ville, dans une vaste salle qui fut aménagée au milieu du XIX^e siècle sur les plans de François Cheftel, architecte local. 14.000 livres anciens prennent place dans les rayonnages. Ces collections proviennent des communautés religieuses de l'Avranchin : le chapitre cathédral et l'évêché d'Avranches, les abbayes de Montmorel, de la Lucerne et du Mont-Saint-Michel pour les plus importantes. Parmi les 3.000 volumes de cette dernière abbaye, se trouve la première édition de la grande Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.

Le cadre de la bibliothèque sert d'écrin à l'exposition annuelle d'une trentaine de manuscrits (1^{er} juin-30 septembre). Depuis 1987, l'installation d'un faux plafond et d'un éclairage indirect, la désinfection des locaux et des livres, la climatisation, assurent de bonnes conditions de conservation et de préservation des volumes.

Le trésor Saint-Gervais et le musée

La restitution d'un *scriptorium* monastique dans une salle romane voûtée, avec ses jeux d'outils, d'encre et de pigments, reconstitue l'ambiance d'un atelier de fabrication du livre médiéval, prélude à la visite des manuscrits du Mont-Saint-Michel.

Le trésor, conservé en la basilique Saint-Gervais, présente des objets liturgiques et des statues de l'Avranchin : ciboires, ostensoirs, calices, reliquaires du XIII^e au XIX^e siècle. Quelques pièces proviennent du Mont-Saint-Michel dont la précieuse relique du chef de saint Aubert. Les collections du musée complètent cette exposition par un panorama d'objets et de tableaux depuis le Moyen âge jusqu'aux époques récentes.

Le départ du projet

La ville a le souci, dès 1983, de préserver les manuscrits. Elle les confie à la Bibliothèque nationale qui effectue des opérations de sauvegarde. En 1989, après avoir fait l'objet de mesures de conservation, ils intègrent un coffre-fort climatisé situé dans la bibliothèque du fonds ancien.

En 1991, la ville d'Avranches mène une réflexion sur leur présentation dans le cadre de la création d'un musée des manuscrits du Mont-Saint-Michel. Des cabinets spécialisés sont consultés à ce titre avec le partenariat de la Direction régionale des affaires culturelles (D.R.A.C.).

Une pré-étude de faisabilité est lancée en 1998, à partir d'un cahier des charges établi par la D.R.A.C. qui cofinance cette action avec l'association des Amis de la bibliothèque.

Différentes réunions de la Commission des affaires culturelles ont permis de définir l'approche pour la mise en valeur en terme de développement global. Il s'agit en l'occurrence de permettre à la Basse-Normandie de faire rayonner cet exceptionnel patrimoine documentaire ancien, en associant tous les acteurs institutionnels et scientifiques, nationaux ou locaux.

Le projet de création d'un musée des manuscrits serait réalisé sur le site de l'actuel musée dont l'espace serait agrandi. Une réhabilitation complète du bâtiment, rue de l'Office, place Saint-Avit, est prévue à cet effet.

Le projet : un musée au cœur de la ville

La ville d'Avranches réalise le travail préparatoire de son futur musée en collaboration avec la D.R.A.C. de Basse-Normandie, la Direction du livre et de la lecture, le Conseil général de la Manche et le Conseil régional de Basse-Normandie.

Les ambitions du musée :

- offrir une présentation des manuscrits pour tous les publics (local, scolaire, touristique et scientifique),
- les replacer dans un contexte relationnel avec les collections précieuses existantes,
- présenter les manuscrits au travers d'outils multimédias (CD Rom, Internet,...) pour permettre leur promotion ainsi que leur exposition permanente,
- profiter de la restructuration pour créer un lien avec l'histoire fondatrice d'Avranches.

L'objectif est d'intéresser le grand public par une présentation des manuscrits dans leur contexte artistique, historique et sociologique. La période envisagée reste le Moyen âge avec toutefois un retour vers l'Antiquité afin de situer l'origine du livre, et un bond à l'époque de l'imprimerie au terme du parcours. L'histoire de l'Avranchin pourra servir de fil conducteur pour développer et illustrer la chronologie.

Le réaménagement du bâtiment actuel

Le projet prend place au cœur de la vieille ville, dans les bâtiments du musée actuel : ancien évêché (XIII^e-XVII^e siècle).

Le projet s'étend sur une surface totale d'environ deux mille m² ; il comprend la restructuration et l'extension des bâtiments.

Le nouvel espace comporterait :

- un secteur d'accueil avec une boutique et peut-être une cafétéria
- un secteur des œuvres suivant le scénario autour des manuscrits
 - * Thème 1 - Avranches-le Mont-Saint-Michel : fondation et histoire des sites
 - * Thème 2 - Le livre manuscrit : histoire, technique, contenu
 - * Thème 3 - Expositions temporaires de quelques volumes
 - * Thème 4 - Le manuscrit aujourd'hui : imprimerie, études,...
- un secteur d'exposition contemporaine
- un secteur de l'administration, de la direction et du secrétariat
- un secteur de la sécurité, de la logistique et de la technique.

Le financement

L'investissement : l'enveloppe globale qui servirait de base pour les subventions est estimée à vingt-cinq millions de francs comprenant l'immobilier et son équipement.

Les partenaires, représentant globalement 80% de l'investissement, seraient :

- l'État
- le Conseil régional
- le Conseil général de la Manche
- l'Union européenne

La ville d'Avranches aurait à sa charge 20% de la dépense, soit cinq millions de francs.

Le travail préparatoire

Les objectifs :

Rédaction du programme scientifique et muséographique

- Choix des collections du musée
- Numérisation des collections
- Inventaire des collections
- Rédaction du scénario

Préparation du dossier de concours d'architecte

Cette préparation s'appuiera sur une mission de conseil et de rédaction du programme de concours confiée au bureau d'études Van Dijk, ingénieurs conseils en gestion, et une mission de conduite d'opération confiée à la Direction départementale de l'équipement.

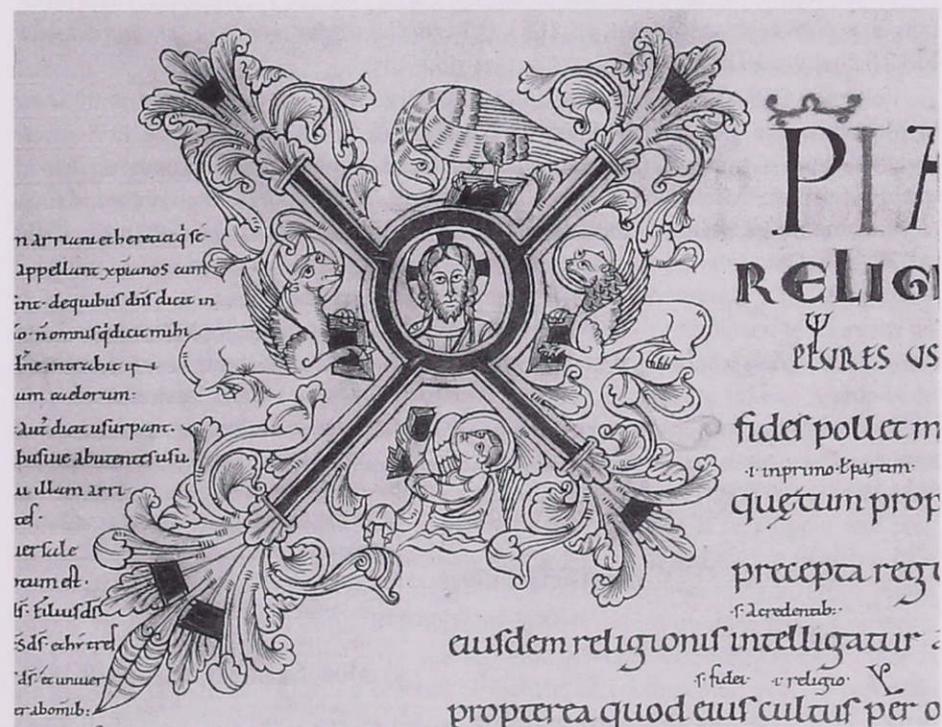
Formation de Comités scientifique et technique

La validation des différentes étapes devra être opérée régulièrement par des comités spécifiques :

- * Le Comité technique prévisionnel, comprenant :
 - un représentant de la D.R.A.C.
 - l'architecte des Bâtiments de France ou son représentant
 - le directeur départemental de l'Équipement ou son représentant
 - un représentant du bureau d'études Van Dijk
- * Le Comité scientifique prévisionnel, comprenant :
 - un représentant de la Direction du livre et de la lecture
 - un représentant de la Direction du patrimoine
 - un représentant de l'École des hautes études
 - un représentant de l'École nationale des chartes
 - un conservateur du cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France
 - un conservateur de la Bibliothèque municipale de Caen
 - un représentant de l'Institut de recherches et d'histoire des textes

un représentant de l'université de Caen (lettres et histoire)
 un représentant de l'université de Rennes (histoire de l'art)
 un représentant de l'université de Poitiers (histoire de l'art)
 un représentant de l'université d'Oxford (Linacre college)
 un représentant de l'université du Kent (Rutherford college)
 un professeur d'histoire et de recherches en archéologie d'Avranches
 le Conservateur de la Bibliothèque d'Avranches.

Agnès BABOIS



Initiale Chi de Christi. Saint Augustin, *Opuscles*, Ms 86.
 Bibliothèque Municipale d'Avranches

CORRESPONDANCE INÉDITE

Voici le texte de deux lettres du temps de Louis-Philippe, conservées à la Bibliothèque nationale de France, rapportant, la première, les réflexions d'un célèbre prisonnier politique qui a passé plus de cinq ans dans les prisons de l'abbaye, l'autre une description du Mont Saint-Michel, rapide, mais tout à fait digne de celle de Victor Hugo qui lui est un peu antérieure (1836). Ces lettres, que nous a fait connaître notre ami, M. Pierre BAUDRIER, spécialiste de l'opposition républicaine à la monarchie de cette époque et de sa répression, comportent des allusions à des personnes et à des événements politiques que nous n'avons pas voulu chercher à préciser ici. Elles sont suffisamment évocatrices par elles-mêmes.

I- Lettre de Martin Bernard à Fulgence Girard

L'auteur de cette lettre était alors prisonnier au Mont-Saint-Michel. Aristide-Martin BERNARD, dit Martin-Bernard, y aurait été déporté le 12 juillet 1839. Il quitta l'abbaye, pour Doullens, le 23 octobre 1844 (Cf. E. L'HOMMEDÉ, *Le Mont Saint-Michel, prison politique sous la Monarchie de Juillet*, Paris, 1932, p. 173). Libéré, mais proscrit, il a publié ses *Mémoires* en 1851 (Cf. *Bibliographie générale et sources* [du Mont], chapitre VIII, n° 123).

Fulgence GIRARD (Granville, 1807 - Bacilly, 1873) fut un militant actif sous la Monarchie de Juillet et la Seconde République. Il fut secrétaire de la Société archéologique d'Avranches. Il a écrit de nombreux ouvrages, notamment, en 1843, une Histoire du Mont, et, en 1849, *Le Mont Saint-Michel comme prison d'État* (*Bibliographie générale et sources* [du Mont], chap. XXIII, n° 7 et chapitre VIII, n° 75). Cf. *Dictionnaire de biographie française*.

Michel NORTIER

Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, nouv. acq. franç. 14118, collection de Léon de La Sicotière, autographes, t. VI, ff. 358/9

Monsieur Fulgence Girard
avocat à Avranches

Mont-Saint-Michel, 5 avril 1844

Tu dis vrai, mon cher ami, si quelqu'un peut atténuer l'écrasement d'une situation comme la nôtre, c'est bien cette pensée qu'au moins nous n'assistons pas au désolant spectacle de la démoralisation publique. Comment en effet ressentir bien vivement l'atteinte de quelques pointes qui nous transpercent tout l'épiderme, alors qu'on sent son pays arrivé à ce point de prostration, que ses fibres ne se crispent déjà plus sous la

griffe de ses étouffeurs ! N'était-ce donc pas assez que ces misérables trônassent sur ce beau pays, qu'ils l'eussent rapetissé et amoindri à l'intérieur aux mesquines proportions de leur taille, qu'ils lui eussent inventé le contagieux virus de leur corruption et de leur égoïsme ! Fallait-il donc encore qu'ils le livrassent pieds et poings liés au mépris et à la risée des nations ! Oh ! cette dernière lâcheté, à propos de cette très petite question de Taïti, est bien, comme tu le dis, le plus sanglant et le plus abominable outrage que la pauvre Crucifiée ait eu jamais à subir. Mais quand donc y aura-t-il une halte dans cette voie de déshonneur et d'humiliation. Heureusement, dans cette affaire, la belle et pourtant si strictement naturelle conduite du contre-amiral Dupetit-Thouars couvre un peu l'honneur national. Ne demeure-t-il pas évident en effet, que ceux-là seuls qui l'ont publiquement rappelé et désavoué, doivent être responsables de cette infamie. Pour ce qui est de certaines velléités belligérantes du clergé, je t'avouerai que, malgré l'apparente gravité des questions que ces gens-là sont parvenus à soulever, je ne puis cependant pas me décider à espérer qu'ils puissent jamais devenir assez véritablement puissants et dangereux pour provoquer une nouvelle fois la colère nationale. L'*Infâme* aura beau s'agiter, elle est écrasée, et bien écrasée, comme sa sœur aînée ou cadette, la noblesse, et il n'y a que les morts qui ne reviennent pas.

C'est sous l'impulsion de toutes ces tristes investigations sur la nullité et la misérabilité et la boursoufflure de notre époque présente, qu'il ne m'a pas été difficile de comprendre pourquoi tu quittais le monde si ingrat de la pensée pour te jeter dans celui de l'action. Et puis, n'est-ce pas en définitive, être vigoureusement utile à son pays et à la civilisation que de se livrer à l'industrie. L'Angleterre, cette Angleterre qui pèse sur nous comme un cauchemar, ne doit-elle pas à la puissance de son industrie sa malheureusement incontestable supériorité sur toutes les nations du globe. Il est certain que tous les progrès et toute l'activité qui seront tentés dans cette direction hâteront de la manière peut-être la plus efficace la réalisation du *delenda Carthago*.

Pour quitter ces bien inoffensives généralités et conclure par mon thème ordinaire, je te prierai, mon cher vieux ami, de me prendre pour le 15 courant à la *Réforme* ou au *Siècle*, un abonnement de trois mois, dont je te ferai rembourser le montant au premier jour par un de mes frères. Je te spécifie ces deux journaux, parce qu'ils sont, chacun dans leur genre, les plus économiques, et parce que, si tu jugeais à propos de te faire adresser l'abonnement susdit à ton domicile, tu pourrais, sans nul inconvénient, recevoir la *Réforme*, tandis que si, au contraire, tu pensais que, devant bientôt quitter Avranches, il conviendrait mieux qu'il arrivât à l'adresse de la Dame ta parente, dans ce cas, pour prévenir d'inopportuns rapprochements possibles, il serait peut-être plus prudent que tu prennes un abonnement au *Siècle* ! Il va sans dire que madame Elie vient prendre tous les quinze jours, dans le lieu convenu, toutes nos arrivées. Autre point. Si, après ton départ définitif d'Avranches, nous avons quelque lettre à recevoir de Paris ou à y expédier, cette lettre pourrait-elle arriver à Avranches sous le couvert de la Dame ta parente ? Quant à la lettre ci-incluse, tu voudras bien avoir la complaisance de la faire remettre, dans les mêmes conditions que pour mes deux précédentes, avec Laffitte et Caillard. Et un bon serrement de mains de ton frère et ami.

Martin Bernard

II- Lettre de Saint-Elme-le-Duc à Charles Cunat, à Saint-Malo

Bibliothèque nationale, département des manuscrits, nouv. acq. franç., 3, lettres écrites et réunies par Cluni de Maltèse (Saint-Elme-Le-Duc) au sujet de l'histoire de l'île de France, île Maurice, 1842 à 1861, ff. 69-70.

Saint-Elme-le-Duc (qui signait SELD) eut le privilège de visiter le Mont à l'époque où celui-ci n'était qu'une prison. M. Leblanc, cité dans sa lettre, était depuis mars 1842 le nouveau directeur de l'établissement, après les tentatives d'évasion de Barbès, de Blanqui et de Martin-Bernard.

La courte description du Mont donnée par l'auteur (avec prudence d'ailleurs, semble-t-il) est frappante et vaut les quelques lignes écrites par Victor Hugo à la suite de sa visite six ans plus tôt (Cf. *Bibliographie générale et sources* [du Mont], chap. XIX, n° 7)¹. Le destinataire de la lettre, Charles-Marie Cunat (Saint-Malo, 1789-1862), avec qui Seld était en rapports fréquents, eut une longue carrière de marin, ayant embarqué pour la première fois à l'âge de 16 ans et fait de nombreux voyages de courses puis de commerce. Il était depuis 1835 adjoint au maire de Saint-Malo.

Michel NORTIER

Cherbourg, 17 novembre 1842

Marin de mon cœur, votre matelot est arrivé à bon port à cette ville, après avoir visité avec le plus grand succès le Mont Saint-Michel. Courez, je vous en supplie, ventre à terre chez Mr. Bourdet, et remerciez-le de sa lettre pour Mr. Leblanc. Je n'ai pas vu ce monsieur, mais je lui ai fait remettre la susdite lettre de votre obligeant commandant, et toutes les portes se sont ouvertes devant moi ; heureusement qu'elles se sont rouvertes pour me laisser sortir.

Il y a dans le Mont Saint-Michel du sublime, du fantastique, du burlesque, de l'ignoble, de l'horrible, du beau, de l'admirable, du triste, de l'effrayant, du terrible, de tout. J'ai rendu compte à ma famille de cette curieuse visite, et je leur ai dit que je n'aurais jamais rien vu qui m'eut autant frappé. Remerciez donc, matelot, remerciez donc Mr. Bourdet...

[Le reste de la lettre traite de sujets tout différents. Seld et Charles Cunat étaient en correspondance très suivie, d'où le ton familier de Seld.]

¹ Notons que le poète était lui aussi entré au Mont, mais à une période où l'accès aux prisons était sans doute plus facile.

LA PÊCHE

par Henri VOISIN¹

En 1885, le Mont Saint-Michel était encore une bourgade de pêcheurs. Pendant la saison froide, l'activité de la plus grande partie des habitants se portait vers la pêche ; mais vers une pêche bien particulière et due à la situation du Mont-Saint-Michel : la pêche des grèves de la baie et pour laquelle les barques n'étaient employées, le plus souvent, que pour le transport à la place choisie pour tendre les filets qu'il fallait installer sur le sol marin. Ce travail devait être fait dans l'espace de temps compris entre deux marées. On ne levait, c'est-à-dire, on ne tendait les filets qu'au moment où la montée du flot, dans lequel devait se trouver le poisson, était passé derrière l'engin et que la marée était arrivée à la fin de son effort.

Dans ce genre de pêche qu'on appelle le "grand filet", celui dont se servaient les pêcheurs du Mont-Saint-Michel mesurait parfois jusqu'à mille mètres de long et trois mètres de haut. Fallait-il aller le disposer au loin du Mont pour barrer un ruisseau ou les trois quarts d'une rivière seulement, ainsi qu'il était permis, qu'une barque était indispensable pour l'y porter ; car, en plus du filet, il y avait les hautes et lourdes perches qu'on enfonçait dans la grève et qui devaient maintenir l'engin levé, malgré la force du courant du "retirant"².

Il y avait au Mont, en avant de la porte d'entrée une douzaine de ces grandes barques à fond plat appelée woeries³ ; elles étaient capables de porter une petite voile, mais, le plus souvent, elles étaient manœuvrées à l'aviron par ces rudes marins-pêcheurs inscrits maritimes qui, tous, en plus de leur service accompli dans la Marine de l'État, avaient à leur actif plusieurs campagnes à Saint-Pierre et Miquelon ou en Irlande.

Chaque barque appartenait à un chef de famille et toutes ces familles étaient alliées les unes aux autres.

Généralement, les jeunes gens débutaient dans la vie de marin pour quelque lointain voyage ; puis, le service dans la flotte de guerre les tenait éloignés du roc de Saint-Michel ; et, c'est quand il avait acquis des réserves suffisantes pour se monter d'une barque et de filets que le marin devenait "pêcheur des sables mouvants" ainsi que le disait une chanson de cette époque.

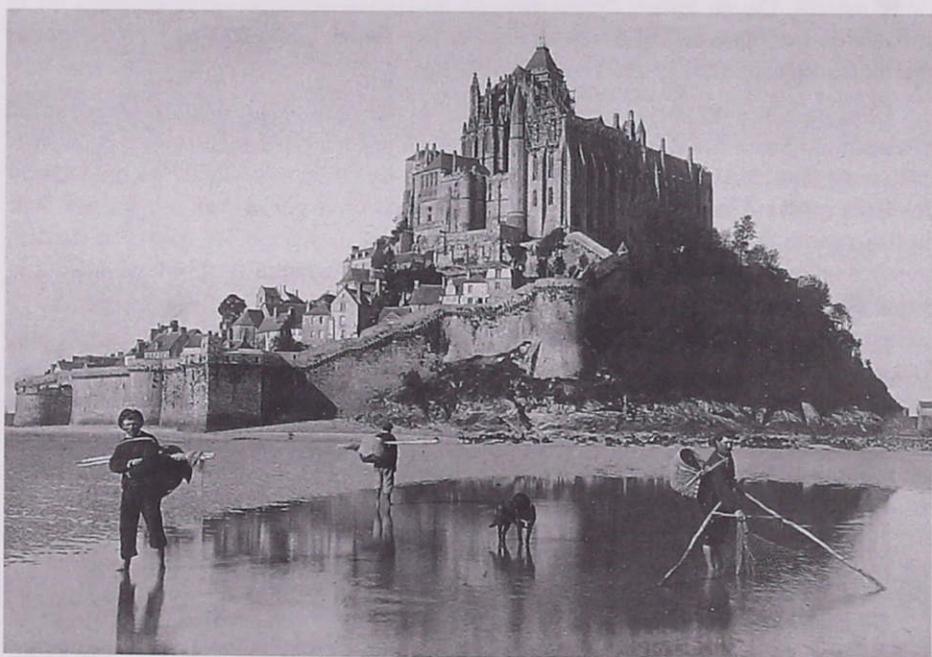
Les marées propices pour la pêche au grand filet étaient en résumé peu nombreuses quoiqu'en ces temps il n'y avait pas de restrictions au droit de pêcher ; mais bien des circonstances s'opposaient à ce que le filet soit mis à l'eau, et c'est pour cela que bien souvent toutes les crêtes des remparts restaient garnies d'engins en train de sécher.

Il y avait aussi, avec la crainte du mauvais temps, l'époque où les méduses - les margondes, disent les pêcheurs - étant en trop grande abondance risquaient par leur

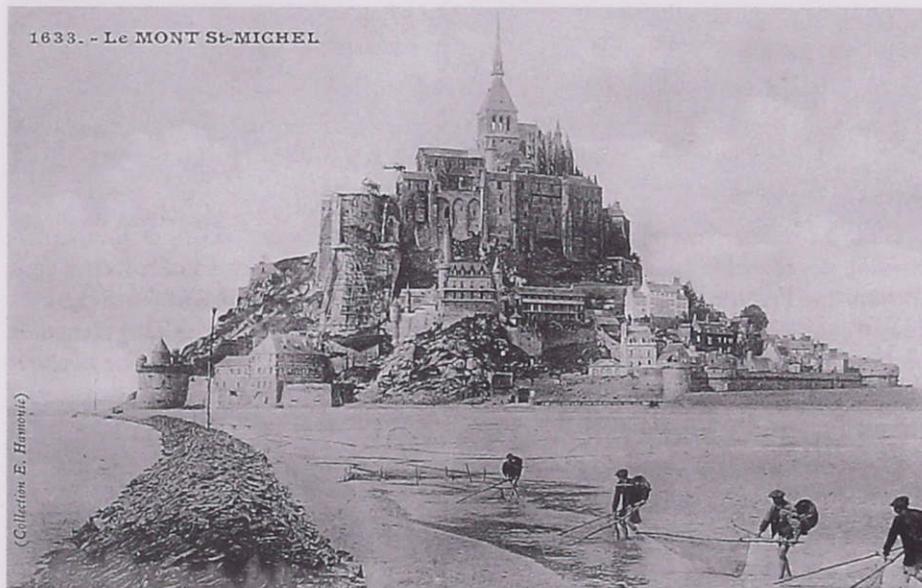
¹ Ce texte inédit d'Henri Voisin, comme ceux que nous avons déjà publiés dans le *bulletin des Amis du Mont-Saint-Michel* n° 101, année 1996, devait faire partie d'un livre intitulé : "Le Mont-Saint-Michel : récits et anecdotes de 1865 à 1914 racontés par un "Imagier" qui se fixa longtemps en ce lieu". Les notes ont été ajoutées par H. Decaëns.

² C'est-à-dire le jusant.

³ Ou *Waries*. Elles étaient plus grandes que les *doris*.



Le Mont-Saint-Michel vers 1885



Pêcheurs poussant leurs havenets près d'un cordon d'endiguement du Couesnon

charge de déchirer ou jeter bas le filet ; comme aussi à la fin de la saison, le varech et les goémons, arrachés des rochers de Chausey ou des Minquiers, poussés en quantité vers le fond de la baie, pouvaient en s'accrochant aux mailles provoquer son entraînement par le courant.

En hiver, par les grands froids, les filets n'étaient pas sortis.

C'était un soin constant qu'il fallait avoir de cet engin, et le pêcheur consciencieux ne chômait pas un instant de travail ; après le séchage sur le faite du mur des remparts, il devait, navette en main, rechercher les mailles coupées, car il est des poissons dans la baie capables, d'un élan trop grand, de rompre les mailles d'un fil trop mince ; les pêcheurs attendaient ainsi le temps où l'heure propice leur permettrait d'aller dans le courant du Couesnon prendre des plies à la fouëne.¹

Dans l'estuaire des rivières, les Montois trouvaient aussi, avec leur grand havenet² triangulaire que l'on pousse devant soi, à capturer des petits bars et aussi des mullets.

Dans la saison de la montée du saumon, les inscrits maritimes, à qui est réservé ce droit, s'associaient par groupe pour capturer ceux qu'ils apercevaient filant à la surface de l'eau. Cette pêche fort productive, quand la saison est favorable, est encore pratiquée avec ardeur.

Pour les sédentaires, pour les vieux pêcheurs qui ne pouvaient courir au loin, la disposition des tonnelles³ dans les ruisselets de la grève pour la pêche aux crevettes était l'occupation favorite ; il y avait aussi la disposition des nasses dans les pierres des cordons d'endiguement du Couesnon, pour y prendre des anguilles ; ces deux dernières pêches sont encore pratiquées par quelques rares pêcheurs du Mont, elles ne nécessitent d'ailleurs aucune habileté ni science du métier de pêcheur.

A l'époque où nous situons notre description de la pêche des grèves dans la baie du Mont-Saint-Michel, il y avait trois petits bourgeois de la ville qui chaque jour descendaient à la grève pour prendre eux-mêmes le poisson qu'ils devaient consommer à leur repas.

L'un d'eux était Leplat, ancien aubergiste et maire du pays, petit homme affable, poli et un tantinet maniaque. Il entendait, lui qui maintes fois avait servi à ses clients des plies des sables pour des soles, ne manger que les poissons choisis qu'il pêchait lui-même et aux endroits qu'il avait adoptés pour placer son petit carrelet⁴ ; car, étant bien petit lui-même, il ne lui était pas possible d'avoir un grand carrelet, mais de la petitesse de son engin il avait fait un principe et n'eut pas voulu pêcher avec un autre filet que le sien, et dont la dimension de la maille avait été calculée par lui-même. Sa place adoptée était en avant de la chapelle Saint-Aubert et il s'y maintenait tant que le Couesnon voulait bien y apporter de l'eau.

¹ Ou *fouine* ou *foëne*, fourche à cailloux dont les dents avaient été redressées afin de supprimer leur courbure ; elle permettait de prendre les poissons plats comme les plies ou les soles en les piquant.

² Filet de pêche formant une poche, monté sur deux perches qui se croisent. Sur ce terme, se reporter à l'article de Catherine Bougy, dans le *bulletin des Amis du Mont-Saint-Michel* n° 104, année 1999, p. 40.

³ Filet de type "cage". Sur ce terme, se reporter à l'article précité de Catherine Bougy, p. 46.

⁴ Selon la définition du Robert, "filet carré tendu sur deux portions de cerceau qui se croisent et sont attachées au bout d'une perche".



27 — Mont-Saint-Michel - La Porte d'entrée

L'entrée du Mont vers 1900, avec les barques et le matériel des pêcheurs



28 — Mont-Saint-Michel - L'Entrée

A l'Hermine

Ainsi, Leplat, petit et boulot, avec son petit filet, avait un petit panier carré à deux couvercles, mais avec une seule anse, dans lequel panier il apportait sa collation, puis remportait le poisson pris.

Leplat, on disait le petit père Leplat, ou Monsieur le Maire, selon les circonstances, Leplat pêchait avec application et recueillement, levant son carrelet d'après certaines règles arrêtées par lui-même.

Il n'était pas le seul bourgeois du Mont à descendre à la grève ; il avait deux compagnons, mieux dit, deux rivaux, car les malicieux du Mont, et cela arrive à des bas normands d'être malicieux, disaient d'eux : les trois bourgeois-pêcheurs, en opposition aux marins-pêcheurs inscrits maritimes, la malice n'était point méchante, mais elle classait définitivement ces trois braves amateurs, comme nous dirions, nous, aujourd'hui.

Le deuxième bourgeois était un retraité des douanes ; non pas un veilleur de la côte, non, c'était un "plumitif" ainsi que disait Leplat, lui qui n'était pas du tout "écrivain" que tout au plus pour rédiger ses quittances de loyer, et dont, en encaissant le montant, il estimait bien la valeur, les autres écrits ne comptant guère pour lui.

Le retraité de la douane (le plumitif) avait une grande barbiche blanche, il était osseux, sec, et s'en allait à la grève avec un sac bien fermé dans lequel devait se trouver la "traînée"¹, ligne à multiples hameçons, avec laquelle, selon lui, il prenait des bars magnifiques, ne daignant pas prendre autre chose, mais, que personne ne devait voir ; le bon poisson, disait-il, ne convient pas à être étalé à tous les yeux !

Le troisième bourgeois-pêcheur, qui était-il au juste ? Il semblait oublié au Mont-Saint-Michel par l'Administration des prisons, ayant les aspects d'un petit fonctionnaire absolument rigide. La fonction qu'il avait exercée avait dû lui donner ce vernis tout superficiel ; au fond un brave homme qui, aux nasses à anguilles, avait apporté un système rendant toute évasion du poisson pris impossible.

On le voyait parfois descendre la rue de la ville avec son engin perfectionné, s'en allant prendre des anguilles sans pareilles ; mais nul ne voyait ces anguilles, son amour propre ainsi y trouvait mieux son compte. Ses deux rivaux - pour la pêche - disaient de lui avec un petit air entendu : le pêcheur de civelles ! Car la civelle est la toute petite anguille qui arrive à l'estuaire des fleuves et cherche à en remonter le cours jusqu'à ce qu'elle trouve un habitat lui convenant.

Quand ces trois amis, car, hors leur rivalité de pêcheur, ils étaient amis, se rencontraient avec leurs épouses, ils se traitaient en gens du monde avec grande considération les uns pour les autres ; c'était le plus souvent à l'issue des offices du dimanche, alors que tous avaient revêtu leurs habits de luxe, ils échangeaient des propos aimables ou sérieux sur la pluie, le beau temps, les petits événements courants de la vie montoise, propos empreints de bonne amitié. Cependant à l'instant de la séparation, toute momentanée - n'allaient-ils pas, les hommes, se retrouver dans la ville quelque instant après ? - ils ne manquaient jamais de faire une allusion plaisante à leur distraction favorite.

¹ Appelée aussi turlute ; cet engin servait plutôt à pêcher les poissons plats. L'emploi de cet engin trop efficace est désormais interdit.

La sortie de l'office du dimanche était comme une coutume adoptée pour l'instant du défi lancé à nouveau :

- Et vos petits poissons, disait l'homme à la barbiche blanche, au petit aubergiste retiré.

- Et vos gros bars qui emportent toutes vos lignes, répondait le petit père Leplat.

- Et se tournant vers le troisième bourgeois-pêcheur, les deux premiers, comme d'un commun accord, mais plutôt par habitude : eh bien, maître écrivain, avez-vous cette semaine au moins capturé une civelle ?

Et ces mots échangés "rituellement" sur la douce manie de chacun d'eux, était comme le défi renouvelé chaque dimanche qui les incitait à continuer, toujours avec la même conviction, l'occupation principale de leur existence de retraités.

Mais, en dehors de ces petits passe-temps de bons vieux sur le déclin, il y avait dans un genre absolument opposé, les sorties en mer - évidemment pas très éloignées des côtes qu'on ne perdait pas de vue - mais qui cependant avaient un caractère aventureux qui tentait le jeune parisien que j'étais, isolé au Mont, en un temps fort éloigné de nous et que maintenant j'aime à me rappeler.

Les frères Ménard, pêcheurs endurcis, pratiquaient parfois bien en avant du Mont, en face de Saint-Jean-le-Thomas, la pêche au grand carrelet monté sur un bateau.¹ C'était une pêche qui nécessitait deux hommes par temps très calme et qu'il fallait abandonner si la mer devenait tant soit peu agitée.

Ils me proposèrent un jour de faire le troisième, c'est-à-dire l'apprenti, et après l'heure du carrelet passée de pêcher au montant². J'acceptais aussitôt, et ayant été muni de tout le ravitaillement nécessaire pour passer la nuit en mer, s'il en était décidé ainsi, je fus, par mes amis Poulard, équipé d'un vaste pantalon de grosse laine, d'un chandail et d'une magnifique peau de loup dans laquelle je devais me reposer si le "patron" décidait de prolonger la pêche au carrelet pendant toute la marée.

J'avais vu pêcher Monsieur le Maire avec un petit carrelet... mais celui emporté à bord du woierie des frères Ménard avait une toute autre allure ; quant à la pêche au montant, j'en ignorais tout et j'en eus la surprise complète.

On embarqua à l'ouest du Mont et dès qu'on en fut éloigné de cent brasses, peut-être, la voile fut hissée ; et poussés par le vent léger, dans la marée qui se retirait, nous fûmes entraînés vivement en direction de Carolles ; comme le vent était sud-est, prometteur d'orage un peu, il fallut changer la voile d'armure et j'accomplis la manœuvre à la demande du "patron" qui parut satisfait de l'apprenti pêcheur.

Deux ou trois manœuvres ainsi recommencées nous amenèrent sur un banc de sable qu'aucun signe ne révélait ; mais que mes deux compagnons repèrent parfaitement, puisqu'un aviron enfoncé trouva le fond.

S'étant assuré qu'on était arrivé non loin de l'endroit cherché, vers la baisse de la marée de ce jour là, il fut décidé qu'avant d'installer le carrelet, on allait après avoir plié la voile, couché le mât et, quand il serait temps, essayer un barrage avec nos trois havenets.

¹ Sur la photographie de la page 4 de couverture, que nous avons prise vers 1970 devant les Fanils, on voit un carrelet monté sur un doris.

² A la marée montante, c'est-à-dire durant le flot.

Après avoir cherché un fond propice et être descendus du bateau, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture pour le moins, mes compagnons m'invitèrent à venir me placer au milieu d'eux avec le havenet qui restait dans la barque.

Je ne refusais pas de les suivre, mais auparavant je m'inquiétais si notre bateau était bien ancré et si, bien réellement son départ sans nous, dans le courant, n'était pas à craindre ; car pour moi, s'en aller à quinze mètres en avant du bateau, qui de lui-même s'était déjà tourné tête au courant, cela me paraissait d'une témérité extraordinaire ; cependant il n'y avait pas à réfléchir longtemps et surtout à laisser paraître la crainte qui m'étreignait.

Enfin, vivement paré et n'ayant sur moi que la calotte de pêcheur et le chandail, je partis avec mon havenet pesant et placé entre mes deux patrons de pêche, me voilà bien campé, le pied droit en avant et appuyé sur la jambe gauche ; j'immergeai mon havenet tout en jetant un œil inquiet sur le bateau et j'attendis.

Sous l'un de mes pieds le sable semblait fuir, pour l'autre c'était différent, il me semblait qu'il s'enfonçait, le courant devait m'entraîner un peu en arrière malgré que, comme mes compagnons, je me penchais sur mon havenet, enfin, bien réellement, je n'étais pas tranquille du tout ; je tournais la tête de temps à autre du côté du bateau ; il était toujours là, et bien à la même place, me semblait-il.

Attention, crie Ménard aîné, et je lève mon havenet assez gauchement, mais cependant j'ai réussi le mouvement.

Ca va, on recommence ... et on recommença cinq ou six fois la manœuvre inutilement, rien ... j'aurais bien voulu qu'on change le système de pêche ; décidément la pêche au baissant avec un si grand havenet me laisse sans enthousiasme ; tout à l'heure Ménard jeune parlait d'abandonner, quand une dernière fois on immergea ...

- Attention, on lève, Ménard a un mullet dans son filet, et il le fait passer habilement dans la poche du havenet.

- Ca va, on immerge - faites attention, nous sommes dans le courant où passent les mullets !

- Levez, je lève difficilement à cause du courant qui devient plus fort ; mais un poisson a heurté du nez dans mon filet en manœuvre, il fait un saut hors de l'eau qui me remplit d'effroi ; je l'ai vu énorme ce poisson ; j'en ai perdu l'équilibre et lâché la poche du havenet que je devais maintenir sous mon bras ; j'ai eu autant d'émotion que le mullet d'habileté car au deuxième saut il était déjà loin dans le courant, me laissant moi là tout stupéfié ; mais l'un des Ménard avait mieux manœuvré, un second mullet était capturé.

On rit de mon désappointement ; mais je me remets vite et ayant compris cette fois la manœuvre de la pêche, j'attends d'aplomb l'attaque ; car enfin, je suis encore tout neuf ; mais tout à fait décidé de tenir jusqu'au bout ; j'aurai mon poisson.

Ménard jeune fait une nouvelle capture, l'endroit est bon, nous sommes à un tournant du courant, le Couesnon est proche.

- Attention !!!, je lève vivement ... mais, où est passé le poisson que je croyais voir énorme ? Hélas, je ne suis qu'un apprenti, le mullet l'a bien compris, n'essaie-t-il pas, engagé dans les mailles, d'aller vers la poche tout seul ! Je l'y aide ; ma victime est un



Pêcheur relevant son havenet; son dossier est accroché à ses épaules

petit égaré ; quatre à cinq cents grammes au plus ! Alors que les Ménard ont trois mulets déjà de un kilo et demi à deux kilos !

Oui, mais pour moi, qu'importe la grosseur, c'est le geste qu'il fallait voir !

Et puis enfin, j'estime qu'ainsi je suis déjà payé de tous mes efforts, et surtout de ce que je ne disais pas aux Ménard, de la "frousse intérieure" qui ne cessait de me tourmenter.

Il n'y a plus, où nous sommes, que deux pieds d'eau ; il nous faut aller ancrer le bateau vers l'endroit où un peu plus tard nous descendrons notre grand carrelet.

Puis, il nous faut dîner, les émotions sont finies, l'appétit est venu.

Notre bateau a tourné au gré du courant, il tire sur ses ancrs et se stabilise. Nous voilà à la place où la pêche au carrelet va être pratiquée ; jusqu'au retour de la marée, nous sommes à l'extrémité d'une fosse, me dit l'un des Ménard, dans laquelle le poisson reste parfois, allons-nous être heureux ?

Le carrelet est descendu, c'est la fin du jour d'une belle journée de juin ; la nuit sera belle, nous pensons ne rentrer qu'à la fin de la marée prochaine, c'est donc une grande sortie. Il nous faut du poisson - nous en aurons, dit l'aîné des Ménard - et le carrelet est remonté avec grande difficulté du fond qui est à trois mètres environ, et ne nous donne rien, alors que le bateau a fortement oscillé, nous prenons une position plus favorable et enfin notre carrelet nous rapporte, en quelques coups, une pêche très convenable.

Si nous étions raisonnables, nous rentrerions au Mont ; et c'est moi qui pense ainsi, n'ai-je pas mon poisson ! Mais c'est chose impossible, nous sommes maintenant en pleine nuit, et à part l'espace d'eau où nous nous trouvons entre deux bancs de sable, il n'y a que du sable d'ici le Mont ; le Couesnon est à notre gauche assez loin et la Sélune vient joindre la mer sur notre droite ; c'est donc la marée suivante qui, vers quatre heures du matin, soulèvera notre bateau et nous acheminera vers le Mont.

Tout au long du parcours, s'il y a des endroits propices, nous nous arrêterons quelque temps pour recommencer notre pêche au montant.

L'heure raisonnable pour faire un repas était venue. La dossière¹ aux subsistances avait été abondamment pourvue par Victor Poulard, il y avait le gigot d'agneau qui était accompagné de quelques autres victuailles ; nous ne les rapporterons pas au Mont certainement !

La nuit est claire, les étoiles brillent, le croissant descend vers l'horizon, la fraîcheur nous gagne, une partie de la voile déroulée nous sert d'abri, je me glisse enveloppé dans la peau de loup entre la dossière au ravitaillement et l'autre dossière déjà pleine de poissons ; je suis si las que je m'endors là, aussi vivement qu'en ma chambre au n° 12bis de la Maison Rouge.²

De grand matin, alors que le jour ne fait que poindre à peine, j'ouvre les yeux, éveillé par des cris fort désagréables, et je vois à petite distance, la multitude des mouettes et des goélands qui précèdent le flot de la marée.

¹ Ou *dossier*, c'est-à-dire une hotte.

² L'une des annexes de l'hôtel Poulard.

La barque est mise en ordre pour le retour au Mont. La voile est roulée, les havenets posés à l'avant, le carrelet démonté et les avirons prêts à être bordés.

Le flot nous atteint ; dans quelques instants il sera suffisamment fort pour nous entraîner. Nous avançons doucement d'abord, nous flottons, les avirons nous maintiendront dans le courant le plus chargé de sable, car c'est là qu'il faut tenter la capture des mulets.

Nous nous ancrons, nous pêchons, cette fois, c'est une pêche miraculeuse, nous sommes dans la montée du poisson, nous faisons de belles captures, la deuxième dossière s'empli ; mais la mer nous bouscule fort, nous allons plus loin ; c'est toujours le succès ; oui, mais la mer devient si forte que je ne puis garder mon poste ; c'est une honte pour moi, au moment où je semble devenir un vrai pêcheur.

... et voilà encore des mulets !

Les Ménard ne parlent pas, ils sont bien près du bateau et tout entiers à leur travail.

Les réussites aussi complètes sont rares, il ne faut pas laisser passer la bonne aubaine sans en profiter.

Mais la mer est bien houleuse au large et sur Chausey voilà l'orage qui monte.

Le courant nous entraîne vers la côte normande, il faut donc border les avirons et retrouver le Couesnon pour rentrer au plus vite.

La lourde barque obéit mal à la lame, son avant pique dans le creux des vagues, puis elle roule fortement et le poisson qui est au fond de la barque va et vient de l'avant à l'arrière, sur un bord ou sur l'autre ; j'ai ordre d'arrimer les mulets pour qu'ils ne gênent pas la marche de la barque qui passe difficilement le banc des ardents.

Je suis tantôt accroché à la banquette, tantôt je rattrape une dossière qui se vide de son poisson et que je remplis aussi vivement qu'il m'est possible, pendant que l'autre dossière se vide à son tour et que le poisson repart au bout de la barque. Les rameurs sont gênés, je n'arrive plus à rien avec mes poissons ; Ménard aîné me dit alors : jetez-les à la mer si vous ne pouvez les tenir en place !

Parle-t-il sérieusement, je ne sais ?

Non. Dans un coup de tangage, je vois passer mon premier poisson pris, celui-là j'y tiens, je m'en empare vivement, je le tiens bien. Mais qu'ai-je donc, qu'est-ce que ce malaise ? Je m'agrippe à la banquette, et je ferme les yeux... et pour la première fois, le mal de mer me tient, je n'ai plus connaissance de ce qui se passe...

... Enfin, je sens le bateau qui s'immobilise ; sauvé, je pense ? Oui, nous venons d'échouer près de la porte d'entrée du Mont-Saint-Michel.

LAISSES DE MER

La brume ouate la rive
Un pan de vase s'effondre
Le seul bruit démesuré du monde

Une lumière orange
Sur le Mont
Immensurable gratuité

Soir
Sur l'abbaye
L'éternité s'allonge

Le soleil rougit
Les rivières et les criches
Le jour s'est écorché

Dans la baie endormie
La lune
Ramasse ses cendres

Le vent se lève
Le flux inonde la baie
L'homme précaire

Noroît
La mer et les herbus
Échangent leurs moutons

Soir
Un vol de mouettes vers le large
Le ciel approfondi

Matin bleu
L'air léger fait de la place
Pour les oiseaux

Sur les herbus
Le chant de l'alouette
Goutte à goutte

Un nuage sombre
Sous un pressoir
Un peu de bleu exsude

L'arc d'un bras
A l'horizon
Protège le jour

Sur le Mont
Où tout vente
L'haleine chaude de la prière

Soir
Les averses du jour
Ont vidé le ciel

Ciel bleu ardoise
L'orage inscrit ses éclairs
A la craie

Dunes grignotées
Oyats arrachés
Lippées avides des vagues

Palmes pattes
Reptations
Géomancie des sables

Le soleil escalade les nuages
La mer reflue
Le temps claudique

Cancale, Chausey, Granville
Les pinceaux des phares
Retouchent la nuit

Le printemps désemparé
Monte
De la mer

Des rires des larmes
Dans les venelles
Le vent impuissant

Dans un rebours
Un jeune roi pêche en silence
Son armée attentive

Criches rebours rivières
La chasse silencieuse
Des filets

La baie a deux saisons
Peut-être une
Qui sait ?

Les graines accrochées aux moutons

Marchent à quatre pattes
Sous la garde du vent

Tenace

Une brume d'été
Pâturer avec les moutons

Les marées
Epuisées

Au sablier farfêlé de la lune

Les herbus
Saupoudrés de sel
Goûtent les moutons

* * * *

Feuilles séchées
Sans autre volonté
Que la pente des venelles

La tonte des moutons
Sur la mer
Frileuse

Eau de vie du couchant
La baie ivre dévoile
Ses rondeurs

Sous la brume du soir
Le monstre
Avec une main de soie

Les mousses
Veillent
Sur les points cardinaux

Au sommet des murs
A la pointe de la flèche
La joie palpable de Dieu

Salive de l'écume
Le temps s'essuie
Les lèvres

Jean-Luc LEGROS

Bibliographie 2001

par Henry DECAËNS

I - Livres et brochures

- Les ailes de Dieu : messagers et guerriers ailés entre Orient et Occident / dirigé par Marco Bussagli et Mario D'Onofrio ; coordination de l'édition française : Sandrine Berthelot et Jean-Yves Marin. - Silvana Editoriale, 2000. - 270 p. : ill. en noir et en coul. ; 28 X 23 cm.
200 Francs.

Il s'agit du catalogue de la belle exposition réalisée à l'occasion du IX^e centenaire de la première croisade et du jubilé de l'an 2000. Elle a été présentée à Bari, en Italie, du 6 mai au 31 août 2000, et à Caen, à l'Abbaye-aux-Dames et dans la salle de l'échiquier du château, du 6 octobre au 31 décembre 2000. L'ouvrage comprend d'excellents articles sur les anges, ces esprits que l'on retrouve dans les trois grandes religions monothéistes, le judaïsme, le christianisme et l'islam. Deux articles concernent directement le Mont : "Les grands sanctuaires de saint Michel en Occident", de Mario Sensi, et "Construire pour les anges et les archanges de Saint-Michel d'Aiguilhe au Mont-Saint-Michel", de Xavier Barral i Altet. On trouvera aussi dans la seconde partie de l'ouvrage, le catalogue des œuvres, une notice de Jean-Luc Leservoisier sur le Ms. 76 d'Avranches et une autre de François Saint-James sur le plan-relief du Mont-Saint-Michel dont la copie, qui est conservée dans l'abbaye, était présentée à Bari mais pas à Caen.

- BERTIN Bruno. - Les Archanges du Mont St Michel, tome 2 : la malédiction. - Rennes : éditions P'tit Louis, 2000. - 48 p. : ill. en coul. ; 30 X 22,5 cm. - (*Les aventures de Vick et Vicky*).

ISBN 2-9507164-8-2. - 62 F.

Ce deuxième volume des aventures de Vick et Vicky au Mont s'adresse, comme le précédent, aux enfants d'une dizaine d'années. Il est complété de trois pages sur l'histoire du Mont.

On peut se le procurer aux comptoirs de vente de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, chez son libraire ou en adressant 62 francs + 18 francs de frais de port à l'éditeur : Editions P'tit Louis, 13 boulevard de la Tour d'Auvergne, 35000 Rennes, tél./Fax 02.99.35.19.86

- BODIN Dominique, LEGROS Jean-Luc. - Architecture civile et militaire. - Abbaye du Mont-Saint-Michel : Service des actions éducatives, 1998. - 22 + 15 p. : ill. ; 30 X 21 cm. - (*Fiche enseignant ; 3*) (*Parcours-découverte ; 3*).

Une description claire des fortifications du Mont, complétée par un lexique, quelques textes et une chronologie des constructions. Ce document doit permettre aux enseignants d'aider leurs élèves à découvrir la forteresse en participant à un jeu qui se fait en vingt-trois étapes et au cours duquel les élèves doivent répondre à quarante-cinq questions.

- BODIN Dominique, LEGROS Jean-Luc, MADELAIN D., PEIGNE Florence. - La vie des moines. - Abbaye du Mont-Saint-Michel : Service des actions éducatives, s.d. [vers 1999]. - 19 p. ; 30 X 21 cm. + 19 p. ; 21 X 15 cm. - (*Fiche enseignant ; 4*) (*Parcours-découverte ; 4*).

Présentation claire et concise d'une abbaye médiévale en prenant comme exemple le Mont-Saint-Michel.

- BRIGHELLI Jean-Paul. - Entre ciel et mer, le Mont-Saint-Michel. - Paris : Gallimard, 2001. - 160 p. : ill. en noir et en coul. ; 18 X 13 cm. - (*Découvertes*, ISSN 0988-0712 ; 28. *Mémoire des lieux*).

ISBN 2-07-076207-6. - 85,50 F.

Deuxième édition de ce joli petit livre dont la première édition a été publiée en 1987. Les modifications les plus importantes concernent la partie intitulée "Témoignages et documents" : les interventions de Nicolas Simonnet, d'Éric Vannier et de Jean Doucier ont disparu ; le seul témoignage nouveau est celui de Jean-Claude Lefeuvre et d'Éric Feunteun, consacré à l'Écologie du Mont. L'iconographie est également quelque peu simplifiée. Même si le livre a perdu trente-deux pages par rapport à l'édition de 1987, il garde l'essentiel de ses qualités grâce à Jean-Paul Brighelli qui est un excellent polygraphe.

- Découvrir le village du Mont-Saint-Michel. - Abbaye du Mont-Saint-Michel : Service des actions éducatives, s.d. [vers 1999]. - 8 p. ; 30 X 21 cm. - (*Parcours-découverte* ; 9).

Neuf étapes pour découvrir le village du Mont. C'est un peu sommaire mais nous n'avons pas vu la *fiche enseignant* qui regroupe généralement toutes les informations sur le sujet.

- DELISLE Léopold. - Chronique de Robert de Torigni, abbé du Mont-Saint-Michel suivie de divers opuscules historiques. - Librissimo/Phénix éditions, 2000. - 2 vol., LXXI-371 + XIX-415 p. ; 25 X 17 cm. 250,00 francs par volume.

Retirage, après numérisation, de l'édition publiée à Rouen en 1872-1873 dans la collection de la Société de l'histoire de Normandie. Il s'agit d'un document essentiel pour connaître l'histoire ancienne du Mont ; mais il faut connaître le latin médiéval pour le comprendre.

- DESCOTTES Ronan. - Arts plastiques au Mont-Saint-Michel. Initiation à la représentation de l'espace. - Abbaye du Mont-Saint-Michel : Service des actions éducatives, s.d. [vers 2000]. - (*Fiche enseignant* ; 6) (*Parcours-découverte* ; 6).

Cette initiation à la représentation de l'espace s'adresse aux élèves de cinquième et de quatrième. Le *Parcours-découverte*, destiné aux élèves, comprend sept fiches de quatre pages de format 30 X 21 cm. Il est complété d'une *fiche enseignant* de huit pages, de même format. Les exercices proposés permettent d'apprendre à regarder l'espace et à décrire ce que l'on voit.

- Dossier hydrosédimentaire : les études hydrosédimentaires, démarche et solutions : supplément au *Journal de l'opération, la baie*, mars 2001. - Caen, Conseil régional de Basse-Normandie : Syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, 2001. - 24 p. : ill. en coul. ; 30 X 21 cm.

Ce supplément présente, à l'aide de photographies superbes et de schémas très clairs, la démarche scientifique menée entre 1995 et 1999 sur le plan hydrosédimentaire pour trouver les solutions durables et respectueuses de la nature et du paysage qui doivent permettre au Mont de retrouver son caractère maritime.

- FÉVAL Paul. - Les Merveilles du Mont Saint Michel. - Bourg-en-Bresse : les Éditions du Bastion, 2000 - 194 p. : ill. ; 30 X 21 cm.

ISBN 2-7455-0077-5. - 199 F.

Réédition, sans aucun appareil critique et sous une couverture souple d'un jaune assez vilain, de l'édition de 1894.

- FROIDEVAL, BOURNAY. - Le gardien. - Paris : Zenda, 2000. - 48 p. : ill. en coul. ; 32 X 23 cm. - (*Nexus* ; 1) (*Fantasy*).

ISBN 2-7234-2356-5. - 75 F.

Lieu de passage entre le monde terrestre et le ciel, le Mont-Saint-Michel est confié à un gardien choisi selon un rituel que l'on ne peut violer sans que les forces du ciel et de l'enfer ne s'affrontent...

- GENTIL Thierry. - Mesures et tracés au Mont-Saint-Michel. - Abbaye du Mont-Saint-Michel : Service des actions éducatives, s.d. [vers 2000]. - 14 + 11 p. ; 30 X 21 cm. - (*Fiche enseignant* ; 7) (*Fiche-découverte* ; 7).

Un dossier utile qui permet de réfléchir sur les mesures, les proportions, les volumes, les symétries,... et ainsi de mieux comprendre l'architecture des bâtiments élevés au Mont-Saint-Michel.

- HENRY Gilles. - Le Mont-Saint-Michel : histoire de la merveille de l'Occident. - Paris : France-Empire, 2001. - 200 p. : 8 p. d'ill. hors-texte en noir et blanc ; 24 x 16 cm. ISBN 2-7048-0918-6. - 130 F.

La première approche n'est pas très favorable ; la page un de couverture est en effet illustrée d'une photographie inversée : la tour du Nord se trouve ainsi au sud et le village au nord ! La seconde approche, après avoir lu le livre, n'est guère plus favorable. Le texte, écrit très rapidement, n'apporte rien que nous ne sachions déjà. L'auteur a en outre une fâcheuse tendance à privilégier des détails, notamment pour la période contemporaine, qui ne devraient pas avoir de place dans ce livre ; ainsi, par exemple, ceux qui concernent François Saint-James ou moi-même (p. 175).

- Initiation à la lecture symbolique du cloître. - Abbaye du Mont-Saint-Michel : Service des actions éducatives, s.d. [vers 1998]. 4 p. ; 30 X 21 cm. + 19 p. ; 21 X 15 cm. - (*Fiche enseignant* ; 2) (*Parcours-découverte* ; 2).

Il faut se méfier des lectures symboliques de monuments médiévaux car elles sont souvent l'œuvre de personnes qui connaissent mal le monde médiéval. Ce n'est pas le cas ici et on peut féliciter l'auteur anonyme de la *fiche enseignant* d'être resté très prudent dans sa présentation de la symbolique du cloître. Le *parcours-découverte* doit permettre aux élèves de s'initier à cette symbolique en répondant à un certain nombre de questions qui nous semblent un peu difficiles pour l'élève d'aujourd'hui ; celui-ci n'a en effet très souvent que des notions trop floues sur l'Ancien et le Nouveau Testament pour comprendre une grande partie de l'iconographie médiévale.

- LEGROS Jean-Luc, MADELAIN Denis. - Les pèlerinages et le culte de saint Michel. - Abbaye du Mont-Saint-Michel : Service des actions éducatives, s.d. [vers 2000]. - 17 + 16 p. : ill. ; 30 X 21 cm. - (*Fiche enseignant* ; 5) (*Parcours-découverte* ; 5).

Un rappel utile de tout ce qui concerne le culte de saint Michel et le pèlerinage au Mont. La *fiche enseignant* fournit toutes les informations sur le sujet et une bibliographie pour aller plus loin si on le souhaite. Le *parcours-découverte* doit permettre aux élèves de faire une visite de l'abbaye en privilégiant l'observation et la réflexion sur le pèlerinage.

- LEGROS Jean-Luc. - Le Mont-Saint-Michel dans l'histoire ; préf. par Jean-Pierre Hochet. - Cancale : Les éditions du Phare, 2001. - 3 tomes, 200 + 195 + 196 p. : ill. en noir ; 21 X 15 cm.
ISBN 2-911522-32-X. - 330 francs les trois volumes - 50,38 euros.

Enseignant détaché au Service des actions éducatives de l'abbaye, Jean-Luc Legros connaît bien et aime le Mont-Saint-Michel. Avec beaucoup de pédagogie et d'intelligence, il s'efforce de replacer le Mont dans un contexte plus général. Son texte est ainsi émaillé de chapitres sur l'histoire de France ou sur l'histoire de l'Église qui permettent de mieux comprendre celle du Mont. Le chapitre sur Robert de Torigni, par exemple, est précédé d'un chapitre sur le royaume Plantagenêt. La lecture des trois volumes, qui suivent l'ordre chronologique, est facilitée par la concision des chapitres, où l'on va toujours à l'essentiel, et par la limpidité du style. Le tome troisième est complété par une chronologie comparée, une bibliographie critique et les adresses utiles dont, bien entendu, celle des Amis du Mont-Saint-Michel. On ne saurait donc trop conseiller aux Amis du Mont de se procurer ces trois volumes qu'ils liront certainement avec plaisir.

- MARTINEAUD Sophie, MOREAU Arlette. - Les hauts lieux de pèlerinage. - Paris : Flammarion, 2000. - 160 p. : ill. en coul. ; 25 X 25 cm.
ISBN 2-08-201079-1

Les auteurs présentent une trentaine de lieux de pèlerinage, dont le Mont-Saint-Michel, p. 38-43.

- Représentations de saint Michel dans le département de la Manche. Saint-Lô : Conseil général de la Manche, 2001. - 108 p. : ill. en noir et en coul. ; 30 X 21 cm. - (*Patrimoine*).
120 francs.

C'est le catalogue de l'exposition qui est présentée du 14 avril au 14 octobre 2001 au Centre d'art sacré de Saint-Hilaire-du-Harcouët. Un certain nombre de pages sont consacrées à des œuvres conservées au Mont ou ayant un lien avec le Mont : la parure de l'archange (couronne, collier héraldique, collier symbolique et épée symbolique) qui constitue le trésor du Sanctuaire du Mont-Saint-Michel ; les deux statues de l'Archange en argent que possède la Manche, celle de l'église paroissiale du Mont et celle de la cathédrale de Coutances, dont on peut supposer qu'elles sont du même artiste ; des chasubles provenant de l'église paroissiale ; des vitraux réalisés par l'atelier du Mont-Saint-Michel entre 1866 et 1873,... Tout cela est très intéressant et contribue à mieux faire connaître l'histoire religieuse du Mont, notamment à l'époque contemporaine.

- *Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. La baie. Journal de l'opération* n° 6, juin 2000. - Caen, Conseil régional de Basse-Normandie : Syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, 2000. - 12 p. : ill. en coul. ; 30 X 21 cm.

Ce numéro privilégie les études d'environnement avec un interview du professeur Jean-Claude Lefeuve, des articles sur les oiseaux, les phoques veaux-marins et sur l'un des derniers pêcheurs à pied de la baie.

- *Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. La baie. Journal de l'opération* n° 7, janvier 2001. - Caen, Conseil régional de Basse-Normandie : Syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, 2001. - 12 p. : ill. en coul. ; 30 X 21 cm.

Ce premier numéro du troisième millénaire est encore tourné vers les études d'environnement, avec un dossier très clair et bien illustré sur les prés-salés de la baie. Un article également sur le gué qui sera établi entre le futur pont-passerelle, qui doit s'interrompre à trois cents mètres du Mont, et le rocher lui-même ; c'est sans doute la meilleure solution du point esthétique.

- *Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. La baie. Journal de l'opération* n° 8, juin 2001. - Caen, Conseil régional de Basse-Normandie : Syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, 2001. - 12 p. : ill. en coul. ; 30 X 21 cm.

Ce numéro est presque entièrement consacré au Couesnon, et surtout au futur barrage qui, avec ses huit vannes de forme circulaire, devrait provoquer d'utiles chasses aux abords du Mont-Saint-Michel.

- SALITOT Michelle. - Modes d'appropriation d'un rivage : la baie du Mont-Saint-Michel. - Paris : L'Harmattan, 2000. - 280 p. : ill. ; 24 X 16 cm. - (*Maritimes*).
Bibliogr. p. 261-264. - ISBN 2-7384-9318-1. - 160 F.

Livre consacré à l'étude de l'exploitation du rivage de la pointe de Cancale à l'embouchure du Couesnon, c'est-à-dire des rives bretonnes de la baie du Mont-Saint-Michel. De ce côté de la baie, on le sait, les activités productives sont essentiellement tournées vers la production des huîtres et la culture des moules sur bouchots. Sociologue, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique, Michelle Salitot ne se contente pas de décrire les différents modes de production et leur régime juridique, elle analyse aussi les rapports sociaux qu'ils engendrent.

II - Articles

- BOUGY Catherine. - Le Roman du Mont-Saint-Michel. - *Bulletin de l'O.U.E.N.* (Office universitaire d'études normandes), n° 11, janvier 2001, p. 11-12.

Un article qui constitue *le billet savant* de l'un des derniers numéros du Bulletin de l'O.U.E.N. Il est consacré à Guillaume de Saint-Pair et à son *Roman du Mont-Saint-Michel*, écrit vers 1155.

- KEATS-ROHAN Katharine S.B. - Une charte de l'abbé Mayeul de Cluny et la réforme du Mont-Saint-Michel. - In : *La Normandie vers l'an mil*, p. 159-167. - Rouen : Société de l'histoire de Normandie, 2000.

Selon l'auteur, professeur au Linacre college de l'université d'Oxford, les moines bénédictins ont bien été introduits au Mont-Saint-Michel vers 966, mais ils ne seraient pas venus de Fontenelle (Saint-Wandrille). La réforme bénédictine aurait été l'objet d'une décision propre à la communauté du Mont ; elle aurait été soutenue par les comtes de Blois, du Maine et de Rennes et par l'évêque de Dol. L'abbé Mainard du Mont-Saint-Michel ne serait pas la même personne que l'abbé du même nom de Fontenelle.

- REA Vincent. - La vie privée du Mont-Saint-Michel / photos de Bertrand Desprez. - *GEO*, juin 2001, p. 176-186 : ill. en coul.

Un petit article qui donne la parole à tous ceux qui, au Mont-Saint-Michel, sont au service des visiteurs.

- SAUVAGET Bernadette. - Bataille pour le Mont-Saint-Michel. - *La Vie*, n° 2889, 11-17 janvier 2001, p. 72-74.

Bernadette Sauvaget pose une question essentielle pour l'avenir du Mont-Saint-Michel, lorsqu'on est attaché à une présence spirituelle sur le rocher. Une communauté religieuse pourra-t-elle continuer à avoir un espace de vie et de prière dans l'abbaye au-delà de l'année 2001 ? Depuis le 24 juin dernier, on sait que la réponse à cette question est positive.

- VERGER Fernand. - Entre terre et mer : le Mont-Saint-Michel. - *Pour la science*, n° 274, août 2000, p. 22-27 : ill.

Bon article de synthèse sur l'ensablement de la baie et les mesures envisagées pour rétablir le caractère maritime du Mont-Saint-Michel. Professeur émérite de géographie à l'École normale supérieure, Fernand Verger est président de la Commission scientifique de la Mission Mont-Saint-Michel.

III - Cartes postales

- Le Mont-Saint-Michel : tradition, histoire, modernité. - Souvenir philatélique édité par la Direction de la Poste de la Manche, mai 2001. - Non pag. [4 p.] : ill. en coul. ; 21 X 15 cm.

40,00 F - 6,10 euros.

Document présentant les trois timbres que la Poste a édités sur le Mont-Saint-Michel : celui dessiné par François Bivel en 1930, celui du millénaire en 1966 et celui dessiné par Louis Briat en 1998

IV - Audiovisuel

- La Baie de l'archange : téléfilm français de David Delrieux, sur une idée de Xavier Larère et François Barluet. - France 3, samedi 14 avril 2001, 20h40-22h25.

Les difficultés d'un chef de chantier travaillant pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel.

Commentaire défavorable d'Emmanuelle Bouchez dans le numéro de *Télérama* du 14 au 20 avril, n° 2674, p. 107.

- Pierre qui roule : Mont-Saint-Michel, une roche est née. - Paris : la Cinquième et Gedeon programmes, 2000. - Réalisé par Philippe Tourancheau. - Écrit par Marc Deschamps et Philippe Tourancheau. - Pas encore diffusé.

Un documentaire de treize minutes sur la formation des roches sédimentaires dans la baie, avec la participation d'Eric Gothier, ethnominéralogiste (M.N.H.N., Paris) et Philippe Duringer, maître de conférence à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg.

- Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel : essais et solution : les études hydrosédimentaires. - Caen : Syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel ; Saint-Lô : Mission Mont-Saint-Michel, 2000.

Film de 23 minutes 40 secondes présentant les études réalisées, notamment par la SOGREAH, et les solutions envisagées pour rétablir le caractère maritime du Mont. C'est un peu technique mais très clair ; on comprend bien l'intérêt des travaux envisagés.

- Visite guidée : le Mont-Saint-Michel, une émission d'Olivier de Rincquesen. France Inter, lundi 16 juillet 2000, 11h-12h.

Ont participé à cette émission René Garrec, président du Conseil régional de Basse-Normandie, Jean-Paul Brighelli, auteur du livre sur le Mont de la collection

Découvertes chez Gallimard, Thierry Garret, collaborateur d'André Lablaude, et moi-même.

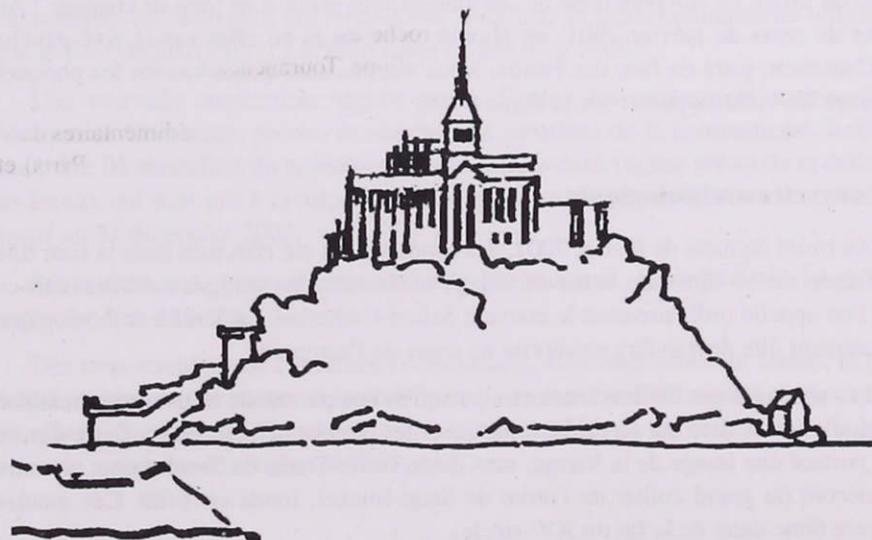
- Les voisins de l'archange : documentaire de Franck Cuveillier. - Voyage, lundi 21 mai 2001, 19 h.

En 1994, France 3 diffusa dans le cadre de *Thalassa* un reportage sur les "gens du Mont". Ce reportage ayant remporté un grand succès, France 3 proposa un montage enrichi de nouveaux témoignages. C'est cette version longue qu'a diffusée à nouveau la chaîne Voyage, avec la participation de Juliette Legendre, Jean-Claude Lefeuvre,... et ceux qui composaient alors la communauté monastique du Mont, André, François, Jean-Pierre et Marie-Thérèse.

V - Disques

- Le chant du Mont Saint-Michel. - Production Studio SM, 2001. - Réf. : SM D2914.

Chant grégorien à saint Michel dans la tradition du grand chant chrétien de soliste. Interprété par Iégor Reznikoff, professeur à Paris et spécialiste de l'art et de la musique antique, ce disque a été enregistré dans l'église abbatiale du Mont Saint-Michel en mai 2001.



Chronique du Mont-Saint-Michel

Le Couesnon en sa folie

Dans le bulletin de l'année 1994, nous avons noté que, depuis quelques mois, le Couesnon contournait le Mont jusqu'à la tour Boucle pour prendre ensuite la direction de Tombelaine (p. 64). A la faveur des fortes pluies de l'automne et du début de l'hiver, le fleuve capricieux a repris un cours plus habituel à la fin de l'année 2000. Arrivé au niveau de la tour Gabriel, il continue maintenant sa route tout droit vers le nord-ouest, retrouvant ainsi le cours que l'on avait tenté de lui imposer à la fin du XIX^e siècle. Son cours est désormais parallèle aux balises qui avaient été placées dans son lit pour guider les navires souhaitant remonter vers Pontorson.

Pour prendre ce nouveau cours, le Couesnon a dû se frayer un passage dans un banc de sable très haut. Il n'a pu le faire qu'en retrouvant, grâce aux pluies inhabituelles de la fin de l'année 2000, une puissance hydraulique exceptionnelle.

La Guintre, qui se jette dans la Sélune près de la Roche Torin, a elle aussi retrouvé une puissance hydraulique inhabituelle pour les mêmes raisons.

Les phoques de la baie du Mont-Saint-Michel

Parmi les études d'environnement lancées dans le cadre du rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, il y a eu un recensement complet des phoques de la baie. Ce recensement a donné les résultats suivants : vingt-trois phoques veaux-marins et trois phoques gris. La colonie se reproduit sur place ; en 1999, on a enregistré six naissances. En temps ordinaire, il n'est pas facile de les voir car ils ne s'approchent guère du Mont. Le comportement de ces mammifères serait-il en train de changer ? Au début du mois de janvier 2001, un phoque se reposait en effet sur la rive gauche du Couesnon, juste en face des Fanils. Nous verrons sans doute bientôt les phoques regarder les voitures passer sur la digue !

Découvertes archéologiques

Au cours du mois de février 2001, des sondages ont été effectués dans la cour dite du Trésor, c'est-à-dire dans la rue du village au-dessous des vestiges médiévaux de ce que l'on appelle ordinairement le couvent Sainte-Catherine. La fouille archéologique proprement dite devrait être entreprise au cours de l'automne.

Les sondages ont été très fructueux puisqu'ils ont permis de trouver une trentaine de moules en schiste qui servaient à fabriquer les plombs de pèlerinage. Deux d'entre eux portent une image de la Vierge, sans doute Notre-Dame de Tombelaine, un autre est décoré du grand collier de l'ordre de Saint-Michel, fondé en 1469. Ces moules doivent donc dater de la fin du XV^e siècle.

La Direction des affaires culturelles de Basse-Normandie les a fait déposer à Caen. Souhaitons qu'ils reviennent vite au Mont pour y être exposés dans des vitrines consacrées aux pèlerinages du Moyen Âge.

Les élections municipales

Le 11 mars dernier, la liste animée par M. Patrick GAULOIS a été élue dès le premier tour des élections municipales ; Éric VANNIER, maire sortant, n'a pas réussi à faire élire l'un des membres de sa liste. Patrick GAULOIS a ensuite été élu maire du Mont-Saint-Michel. Les Amis du Mont connaissent bien le nouveau maire car il est propriétaire de l'hôtel Saint-Pierre où ils se sont déjà réunis à plusieurs reprises.

Glissement de terrain

Le lundi 26 mars 2001, un glissement de terrain s'est produit dans le bois du Nord, ce qui a entraîné la fermeture au public, jusqu'à la fin du mois de juin, du jardin situé au pied de la Merveille, jardin que les visiteurs utilisent pour sortir de l'abbaye. Des travaux étaient en cours pour aménager un cheminement dans une partie du bois qui était inaccessible. Le projet d'aménagement a dû être modifié après ce glissement de terrain qui a sans doute été provoqué par les précipitations exceptionnelles des six mois précédents et, peut-être aussi, par ces travaux.

Une nouvelle communauté monastique à l'abbaye

Le dimanche 24 juin dernier, Mgr FIHEY, évêque de Coutances et d'Avranches, a accueilli dans l'église abbatiale les quatre moines et les cinq moniales des Fraternités monastiques de Jérusalem qui remplacent désormais la petite communauté religieuse que le Père de SENNEVILLE avait créée au Mont en 1969.

Une nouvelle convention, signée par le Centre des monuments nationaux et l'évêque de Coutances, précise le nombre des membres de la communauté, limité à neuf, fixe les modalités de la célébration des offices dans l'église abbatiale et délimite les locaux qui sont mis à la disposition des religieux. Cette convention est applicable jusqu'au 31 décembre 2005.

Souhaitons que, grâce à cette nouvelle communauté, l'abbaye reste longtemps encore un lieu de prière.

Des trois membres de l'ancienne communauté, deux sont restés au Mont ; le père André, recteur du sanctuaire, et le père François se sont en effet installés au presbytère du village. Sœur Marie-Thérèse a rejoint le village d'Obret, du côté nord de la baie, avant de reprendre des études de théologie.

Trois nouvelles créations à l'abbaye du Mont-Saint-Michel

Songes de nuit

Découverte nocturne dans l'abbaye, du 13 juillet au 28 septembre 2001 de 21h à 1h.

Les jardins de la plaine-Mer

Composition musicale par Louis Dandrel dans les jardins de la Merveille à partir du 13 juillet 2001, à 19h et 21h.

Présence

Exposition de clichés du photographe Frank Courtel dans le cellier de la Merveille du 7 juillet au 12 août 2001.



MEMBRES BIENFAITEURS

En application de la décision prise par le Conseil d'administration du 25 septembre 1987, nous publions la liste des membres "bienfaiteurs", c'est-à-dire de celles et de ceux qui ont réglé une cotisation égale ou supérieure à 300 F depuis l'envoi du bulletin n° 105. Nous les remercions vivement de leur généreuse contribution à la vie de notre Association.

Nous avons une gratitude toute particulière pour une adhérente qui nous a adressé une très généreuse contribution et mérite de ce fait la qualité de membre d'honneur, en application de l'article 3, alinéa 3 de nos statuts :

Mme Suzanne BOIVIN (35800 DINARD)

- Mme Monique ALAMARGOT-MARTIN (83000 Toulon)
- M. Guy ANFRAY (50300 Avranches)
- M. l'abbé Jean BÉASSE (50300 Avranches)
- M. Francis BESSON (77680 Roissy-en-Brie)
- M. René BESSON (75017 Paris)
- Mme Danielle BLONDELLE (95130 Franconville)
- Mme Nina BOLONKIN (76000 Rouen)
- M. Michel BONHOMME (35800 Dinard)
- M. Daniel BOUCLON (38000 Grenoble)
- M. Charles BOURDAIS (35120 Mont Dol)
- Mme Jacqueline BOURDONCLE (78000 Versailles)
- M. Roger BOUVET (89144 Ligny-le-Châtel)
- Mme Simone BOYRIE (92220 Bagneux)
- M. Luc BRETAUDEAU (72300 Sablé-sur-Sarthe)
- M. Jean-Pierre CHENAIS (92100 Boulogne-Billancourt)
- M. Louis CHIPAUX (75008 Paris)
- M. Gérard COLMAIRE (64000 Pau)
- Communauté monastique (50170 Le Mont-Saint-Michel)
- M. Guy CORBONNOIS (91700 Sainte-Geneviève-des-Bois)
- M. et Mme Henry DECAËNS (76130 Mont-Saint-Aignan)
- Entreprise DEGAIN (75012 Paris)
- M. Stéphane DELCOURT (53000 Laval)
- Mme Thérèse DEVILLÈRE (78000 Versailles)
- M. Michel DRAUSSIN (93130 Noisy-le-Sec)
- M. Philippe DUCROCQ (75017 Paris)
- M. Guy DUFOUR (94300 Vincennes)
- M. Michel DUHAZÉ (14000 Caen)
- Mme Madie DUPONT-DESMEULLES (76420 Bihorel)

- M. Pierre EHRHART (91320 Wissous)
- Mme Marie-France EPRON (75015 Paris)
- M. Max FEUILLET (72000 Le Mans)
- M. Jean-Paul FROUIN (75016 Paris)
- M. Henri-Georges GAINARD (35400 Saint-Malo)
- M. Pierre GARREAU (76210 Beuzeville-la-Grenier)
- Mme Fernande GAUDIN-FRÉMOND (33000 Bordeaux)
- M. Philippe GENTIL (75116 Paris)
- M. Pierre GEOFFRAY (75017 Paris)
- Mme Jane GERBAUX (77400 Lagny-sur-Marne)
- M. Michel GILBERT-DONY (50170 Boucey)
- M. Alain GRIDEL (95580 Margency)
- M. Maurice HAMEL (44130 Blain)
- M. François HENNION (13100 Saint-Marc Jaumegard)
- M. Christian HERRAULT (75005 Paris)
- Mme Elisabeth HERRAULT (75007 Paris)
- M. Michel HOLAS (72000 Le Mans)
- M. Jacques HOMO (75017 Paris)
- M. Michel HOURLIER (51200 Epernay)
- Mme Brigitte HUYGUES de BEAUFOND (50370 Le Petit Celland)
- M. Albert JACQUIN (35400 Saint-Malo)
- M. André JARRIGEON (36400 Verneuil-sur-Igneraie)
- M. Edme JEANSON (50430 Lessay)
- M. Emile-Lô LANGLOIS (76600 Le Havre)
- M. Gilbert LAUNAY (14000 Caen)
- M. Yves LE BONNIEC (22000 Saint-Brieuc)
- Mme Hélène LEBREC (50170 Le Mont-Saint-Michel)
- Mme Raymonde LE CALVÉ (50100 Cherbourg)
- M. Marcel LE GUELINEL (78000 Versailles)
- M. Pierre LEMOINE (75005 Paris)
- M. Yann LE MOUEL (75016 Paris)
- M. Emile LETONDEUR (50300 Le Val-Saint-Père)
- M. Alain L'HOMER (45000 Orléans)
- M. et Mme Jacques LUCAS (50303 Avranches Cedex)
- M. Alain MABIRE (75020 Paris)
- M. Jean-Pierre MARQUIS (30300 Beaucaire)
- Mme Christine MARTIN (50400 Granville)
- M. Jean-Pierre MARTIN (75017 Paris)
- Mme Renée MARY (75014 Paris)
- M. Dominique MATHIEU (76000 Rouen)
- M. Didier MAUDELONDE (78400 Chatou)
- M. Jean MINGASSON (75006 Paris)

- M. Michel MITTEAUX-MARTIN (35400 Saint-Malo)
- Mme Huguette de MOIDREY (50170 Moidrey)
- Mme Paulette NATIVELLE (93100 Montreuil)
- Mlle Odile NICOLAS (92170 Vanves)
- M. et Mme Julien NICOLLE (50170 Le Mont-Saint-Michel)
- M. Philippe OLIVE (75005 Paris)
- M. Yves O'MAHONY (45000 Orléans)
- M. Hubert OZANNE (76000 Rouen)
- Mme Isabelle OZANNE (78000 Versailles)
- M. Jean-Paul OZANNE (78100 Saint-Germain-en-Laye)
- M. Michel OZANNE (14000 Caen)
- M. Noël OZANNE (38000 Grenoble)
- M. Patrick OZANNE (78160 Marly)
- M. Yves OZANNE (14290 La Vespière)
- M. Jean PATISSIER (76230 Bois-Guillaume)
- M. Bernard PÉPIN (76190 Yvetot)
- M. André PERREAUX (76130 Mont-Saint-Aignan)
- M. Jérôme PERRIN (75007 Paris)
- M. Jacques PILLIOT (91380 Chilly-Mazarin)
- Mme Thérèse PITEL (75014 Paris)
- M. François PORTE (75016 Paris)
- Mme Marcelle POULET (66110 Amélie-les-Bains)
- M. Jean REGNAULT (35000 Rennes)
- M. Michel REULOS (75005 Paris)
- M. Jacques ROBIN (78110 Le Vésinet)
- M. Marcel RONCERAY (78600 Le Mesnil-le-Roi)
- M. Michel ROUILLARD (14470 Courseulles-sur-Mer)
- M. Marcel SARAZIN (50250 La Haye-du-Puits)
- M. François SCHMITZ (78860 Saint-Nom-la-Bretèche)
- M. Jacques-Alain de SEDOUY (75016 Paris)
- Le général Jean SIMON (75007 Paris)
- M. Yvan TÉQUI (75006 Paris)
- M. Michel THIPOUSE (78430 Louveciennes)
- M. Raymond TRIBOULET (92310 Sèvres)
- M. Gilles VAISSIÉ (92100 Boulogne)
- Mme Michelle VECTEN-LEMARIÉ (02200 Soissons)
- M. Christian VERNES (92200 Neuilly)
- M. Jean-Yves VÉTELÉ (50170 Le Mont-Saint-Michel)
- M. Jean VILNET (75008 Paris)
- M. Pierre-Adrien VINCENT (78000 Versailles)
- M. Jean WOHLFARTH (67000 Strasbourg)
- Mme Hélène YREUX (50170 Le Mont-Saint-Michel)

VENTE DE DOCUMENTS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'Association dispose de quelques gravures, jadis réalisées par notre fondateur, Henri Voisin, et d'exemplaires de bulletins anciens.

Ils peuvent être cédés, exclusivement aux Amis du Mont-Saint-Michel, aux conditions suivantes :

- Bulletins antérieurs à 1939 (le numéro) : 30 F
- Bulletins postérieurs à 1946 (le numéro) : 20 F
- Gravures : 200 F

Seules les gravures suivantes sont encore disponibles (entre parenthèses, l'année de leur édition) :

- La Salle des gardes autrefois (1928)
- La Porte du Roy (1930)
- L'entrée de l'église paroissiale et le rosier blanc (1933)

Réunion 2001 au Mont-Saint-Michel Samedi 29 septembre

Le présent bulletin est envoyé à tous les adhérents. Rappelons que le Conseil d'Administration du 8 avril 1987 a décidé de considérer comme démissionnaires tous ceux qui, après rappel, seront restés trois ans sans régler leur cotisation.

La carte d'adhérent étant désormais annuelle, il est assez aisé de vérifier si l'on est à jour de sa cotisation : les membres qui n'ont pas reçu la carte de l'année 2001 sont instamment priés de se mettre en règle. Nous les en remercions à l'avance.

Nous procédons dès maintenant à l'appel des cotisations de l'année 2002. Le montant de celles-ci a été fixé ainsi par l'Assemblée générale du 10 mars 1999 à 50 francs minimum.

Nous vous rappelons que la cotisation annuelle (50 francs, soit 8 euros) ne donne pas droit aux déductions fiscales prévues par la loi sur les dons. Seules les sommes versées en plus ouvrent droit à ces avantages et font donc l'objet d'un reçu fiscal de notre part.

Les adhérents versant 300 F par an minimum seront considérés comme membres bienfaiteurs.

Sommaire

- Comité d'honneur	1
- Conseil d'administration et anciens présidents	2
- Réunion du samedi 30 septembre 2000 : allocution de Jacques LUCAS	3
- Compte rendu de la réunion du 30 septembre 2000	8
- Assemblée générale du 7 mars 2001	10
rapport moral présenté par Jacques LUCAS	
- Bilan financier de l'exercice 2000, par René BESSON	16
- Construire un musée à Avranches autour des livres manuscrits	19
de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, par Agnès BABOIS	
- Correspondance inédite, par Michel NORTIER	24
- La pêche, par Henri VOISIN	27
- Laises de mer, par Jean-Luc LEGROS	38
- Bibliographie de l'année 2001, par Henry DECAËNS	41
- Chronique du Mont-Saint-Michel	48
- Liste des membres bienfaiteurs	51
- Vente de documents et cotisations	54

Le Directeur de la publication : Jacques LUCAS

Composition et relecture : Henry Decaëns

Le Mont-Saint-Michel est pour la France

ce que la grande pyramide est pour l'Égypte.

Il faut le préserver de toute mutilation.

Il faut que le Mont-Saint-Michel reste une île.

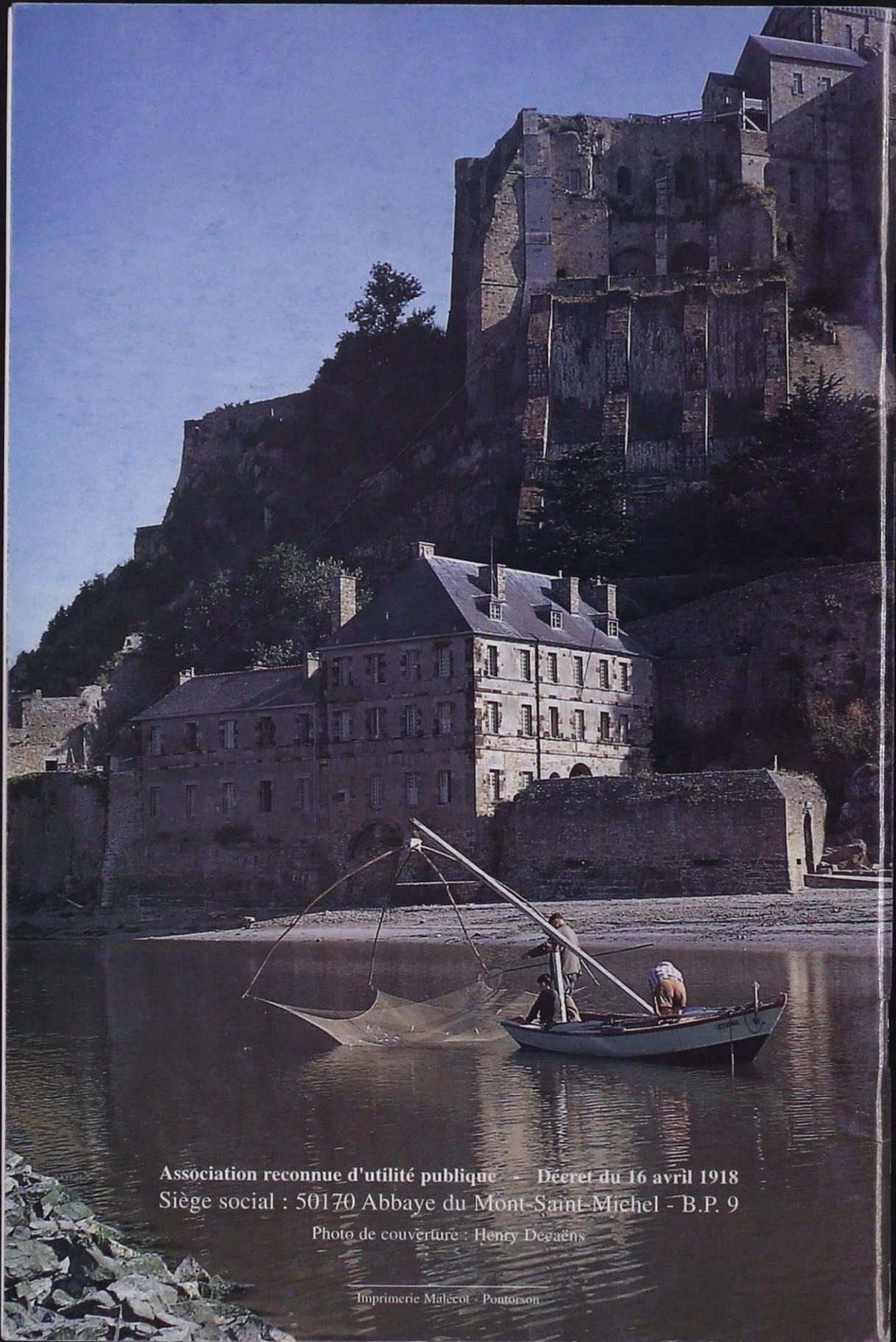
Il faut conserver à tout prix cette double œuvre de la nature et de l'art.

Victor Hugo

LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL

B.P. 9

50170 LE MONT SAINT-MICHEL



Association reconnue d'utilité publique - Décret du 16 avril 1918

Siège social : 50170 Abbaye du Mont-Saint-Michel - B.P. 9

Photo de couverture : Henry Degaëns

Imprimerie Malécot - Pontorson